

CAHIER **B**

SPECIAL DIMANCHE

**UNE JOURNÉE
DANS LA VIE DE...**

**Rosaire Godbout, greffier de la ville de Charlesbourg
Un secret: la méthode et la disponibilité**

♦ Une excellente méthode de travail et une grande disponibilité pour répondre aux contribuables sont les principales attitudes à développer pour accomplir la tâche de greffier dans une municipalité, indique M. Rosaire Godbout, greffier de la municipalité de Charlesbourg depuis décembre 1968.



Textes de **Yves THERRIEN**

«Même si je suis avec quelqu'un à mon bureau, souligne-t-il, je prends le temps de répondre au téléphone. Je suis au service des citoyens et je dois tenir compte de leurs demandes en donnant des explications satisfaisantes. Quand je quitte une réunion, ma priorité est de retourner les appels. Simple-ment répondre aux appels prend au moins un cinquième de mon temps.»

Une des principales tâches du greffier est d'assister aux réunions du comité exécutif, une fois par semaine, et du conseil municipal, deux séances régulières par mois, à titre de secrétaire. En plus de préparer les procès-verbaux, il rédige les résolutions. Entre 1,500 et 1,800 par année au comité exécutif, et de 450 à 700 au conseil municipal.

«Je ne fais pas que rédiger ces résolutions, précise-t-il, je les fais parvenir à tous les intéressés. Par exemple, lorsqu'un contrat est ac-

cordé après un appel d'offre, je transmets la résolution au soumissionnaire qui a obtenu le contrat comme à ceux dont l'offre est rejetée. Le trésorier et le service concerné en ont aussi copie afin que chacun de ceux touchés par la décision soit mis au courant.»

En plus des archives, le greffier est aussi gardien des registres d'état civil, notamment pour l'enregistrement des naissances. «Aujourd'hui, ajoute-t-il, nous enregistrons entre 150 et 200 naissances par année, comparativement à une quinzaine dans les années 60.»

Le service du greffe s'occupe de la gestion des réclamations de toutes natures, qu'il s'agisse d'accidents ou de refoulement des égouts. La réclamation fait l'objet d'une première analyse. Selon l'importance, elle sera réglée directement par le service ou encore acheminée aux évaluateurs de la compagnie d'assurance.

La pierre angulaire

Une des pierres angulaires du système administratif municipal, le rôle d'évaluation, est sous la responsabilité du greffier. C'est à partir du rôle, dépassant le milliard de dollars à Charlesbourg, que les administrateurs établissent les revenus de la municipalité, les taux de taxation et dressent les comptes de taxes.

Toute la correspondance adressée au conseil passe par le service du greffe où elle subit un premier traitement. La lettre peut être transmise au comité exécutif ou au service administratif concerné

avec copies aux intéressés. «Supposons qu'un citoyen écrit au conseil pour se plaindre d'actes de vandalisme dans son secteur, explique M. Godbout. Avant de transmettre la lettre au conseil, je la remets à la direction générale et suggère de demander un rapport au service de police. Lorsque les conseillers en prendront connaissance, ils auront en main le rapport du service de police et probablement une proposition de solution. Ainsi, l'administration va plus rondement sans surcharger le conseil.»

Des réunions

Greffier, c'est aussi participer à la réunion hebdomadaire des cadres où se décident les orientations internes. À cette occasion, M. Godbout informe les cadres des différentes décisions du conseil qu'ils devront mettre en application.

«Au départ, poursuit M. Godbout, il faut vraiment aimer ce métier et avoir une excellente méthode de travail pour ne pas se laisser dépasser par les événements. Le champ d'action est tellement vaste. Nous sommes soumis à de nombreuses lois comme celle des cités et villes, de l'accès à l'information, de l'aménagement et de l'urbanisme, du financement municipal en plus des relations avec la Communauté urbaine de Québec, la Commission municipale et les différents ministères.»

En fonction depuis près de 25 ans, M. Godbout avait été embauché à titre de secrétaire-archiviste en 1962. Le territoire de la ville était alors celui de l'ancienne cité. En 1965, il est nommé assistant-greffier après avoir suivi des cours de perfectionnement à l'université Laval. «C'est grâce à ces cours, se rappelle-t-il, et au support de mes deux prédécesseurs, qui étaient avocat, que j'ai pu accéder à ce poste. La tâche a beaucoup changé surtout depuis la fusion créant le grand Charlesbourg en 1976. La municipalité s'est donnée une nouvelle structure administrative.»

Les critères de rémunération ont eux aussi subi des transformations. «Dans les premiers temps, le salaire se négociait à la pièce, selon les individus. Aujourd'hui, le conseil a établi une politique de rémunération et le traitement est beaucoup plus équitable.»

Des imprévus

Greffier, une tâche pleine d'imprévus? «Oui», dira M. Godbout. Il se rappelle une journée d'élections quand vers 16h, peu de temps avant la fermeture des bureaux de vote, un électeur s'aperçoit qu'un



M. Rosaire Godbout a, comme greffier, la responsabilité de la garde des archives de la municipalité en plus des autres tâches reliées à sa fonction.

scrutateur numérotait les bulletins. «Il fallait agir rapidement, lance-t-il. J'ai dû prendre la déci-

sion d'annuler tous les bulletins déposés avant ce moment même si la personne en cause n'avait pas

agit malicieusement. La décision n'a vraisemblablement pas eu d'effet sur l'ensemble des résultats.»

FEUILLE DE ROUTE

- Embauché en novembre 1962 comme secrétaire-archiviste, M. Godbout accède au poste de greffier en décembre 1968.
- Avant d'occuper son poste, il a suivi divers cours de perfectionnement à l'université Laval. Ces cours sont actuellement offerts par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ).
- Membre de la COMAQ depuis sa fondation en 1968, il en a été le secrétaire-trésorier pendant dix ans.
- Pour être membre de la COMAQ, il faut être à l'emploi d'une municipalité et faire partie du personnel cadre à titre de directeur ou de directeur adjoint d'un service.
- Le greffier de la municipalité, en plus d'avoir la responsabilité

- de la garde des archives, s'occupe de la conception et de la rédaction des règlements municipaux. Il agit aussi comme secrétaire du comité exécutif et du conseil et rédige les procès-verbaux.
- Lors des élections, le greffier occupe aussi la fonction de président des élections.
- M. Godbout compte cinq personnes sous ses ordres. Un adjoint qui est en même temps notaire; une secrétaire, une sténo-dactylo, une technicienne en documentation et une préposée à l'évaluation municipale.
- La différence entre le greffier et le secrétaire-trésorier, il font pratiquement le même travail sauf que le second s'occupe en plus des finances municipales.

**Des Oblats nommés évêques
l'un à Labrador-Schefferville
et l'autre à la baie d'Hudson**

♦ Deux oblats de Marie-Immaculée viennent d'être nommés évêques par le pape Jean-Paul II. Il s'agit du père Reynald Rouleau, qui devient évêque de Churchill-Baie d'Hudson dans les Territoires du Nord-Ouest canadien, et du père Henri Goudreau, qui est fait évêque de Labrador-Schefferville situé en partie au Québec et en partie à Terre-Neuve.

par Jean MARTEL

Le père Rouleau, né en 1935 à



Le père Reynald Rouleau, nouvel évêque de Churchill-Baie d'Hudson.

Saint-Jean-de-Dieu près de Rimouski, était jusqu'à maintenant supérieur provincial de la province francophone oblate de l'Est du Canada. Après son ordination en 1963, il a oeuvré au collège Saint-Vallier, à Québec, et au collège de Jonquière. Ensuite, il a été aumônier à la régionale Lapointe et conseiller en éducation chrétienne à la même régionale. Il a obtenu un diplôme en pédagogie religieuse de l'Université de Strasbourg et une maîtrise en andragogie de l'Université de Montréal.

Au cours d'une conversation téléphonique avec LE SOLEIL, hier, il a déclaré qu'il se sentait prêt à occuper sa nouvelle fonction dans le

St-Marc-des-Carières

L'église incendiée sera reconstruite

♦ L'église de Saint-Marc-des-Carières, qui a été détruite par un incendie le 9 mai, sera reconstruite. Telle est la décision qu'a prise le conseil de fabrique et que le curé, l'abbé Bernard Tessier, nous a communiquée.

par Jean MARTEL

L'abbé Tessier a déclaré que les églises servent au culte, à l'évangélisation et à la pastorale; toutes ces dimensions de la vie chrétienne doivent être mises à la disposition des

diocèse de Churchill-Baie d'Hudson. Il remplace Mgr Robidoux, mort en novembre dernier dans un accident d'avion. Son travail se fera surtout auprès des Inuit.

Quant au père Henri Goudreau, il était jusqu'à sa nomination supérieur de la province oblate de Montréal.

Le père Goudreau, né en 1928, détient un doctorat en théologie de l'Institut catholique de Paris. Il a travaillé plusieurs années à l'université Saint-Paul, à Ottawa, où il a été professeur de théologie, directeur de l'Institut des sciences missionnaires et recteur.

gens de Saint-Marc-des-Carières. Il s'impose donc que la paroisse ait son église.

Toutefois, M. Tessier n'a pas précisé quand les travaux commencent ni de quelle façon l'église serait reconstruite. S'agirait-il d'un nouvel édifice ou bien utiliserait-on ce qui reste de l'église brûlée?

L'évaluation des murs de pierre qui sont encore en place n'est pas terminée, ni celle faite par les assureurs. Il faut donc attendre les derniers rapports avant de prendre des décisions plus concrètes.

Clôture
P.C.V. blanc sans entretien.
Clôture, rampes, pergolas.
Vente, installation.

Orléans
849-7158

**CHIRURGIE ESTHÉTIQUE
DU NEZ**

Pierre Guévremont
M.D.
OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTE
TEL.: 681-0246
1000, CHEMIN SAINTE-FOY, QUÉBEC

**POUR UN
MEILLEUR PRIX
ACHAT
ÉCHANGE
DIAMANTS, OR
ARGENT ET PERLES**

Service d'évaluation pour assurances et expertises, 2 gemmologues à votre service.

Léonard Toussaint
330, 1re Rue, Québec
522-8750 • 522-6395

Heures d'ouverture:
Lundi et mardi: 10h à 17h
Mercredi: 10h à 17h fermé
Jeudi: 10h à 21h
Vendredi: 10h à 19h
Samedi: fermé

exotik

Scandinavie

**FINLANDE, NORVÈGE
SUÈDE, DANEMARK**
circuit de 18 jours
DEP.: 26 juin, 17* juillet, 04* et 18 septembre, 09 octobre **\$2599**

FINNAIR

URSS

**PANORAMA
DE L'URSS** 15 jours **\$1999**
Moscou, Leningrad, Kiev et la Mer Noire.
DEP.: 26 juin, 17* juillet, 04* et 25 septembre, 16 octobre

**LES JOYAUX
DE L'URSS** 20 jours **\$2499**
Russie, Georgie, Arménie, Ukraine, Mer Noire et Helsinki (Finlande).
DEP.: 12 juin, 17* juillet, 04* et 25 septembre, 16 octobre

**ASIE MYSTIQUE
ET SIBÉRIE** 22 jours **\$2799**
Russie, Sibérie, Asie Centrale et la Mer Noire.
DEP.: 10 juillet, 07* août, 04* et 25 septembre

**GRAND TOUR
DE L'URSS** 23 jours **\$2799**
Russie, Ukraine, Mer Caspienne, Asie Centrale, Helsinki (Finlande).
DEP.: 26* juin, 10 juillet, 14* août, 04 et 18 sept., 16 oct.

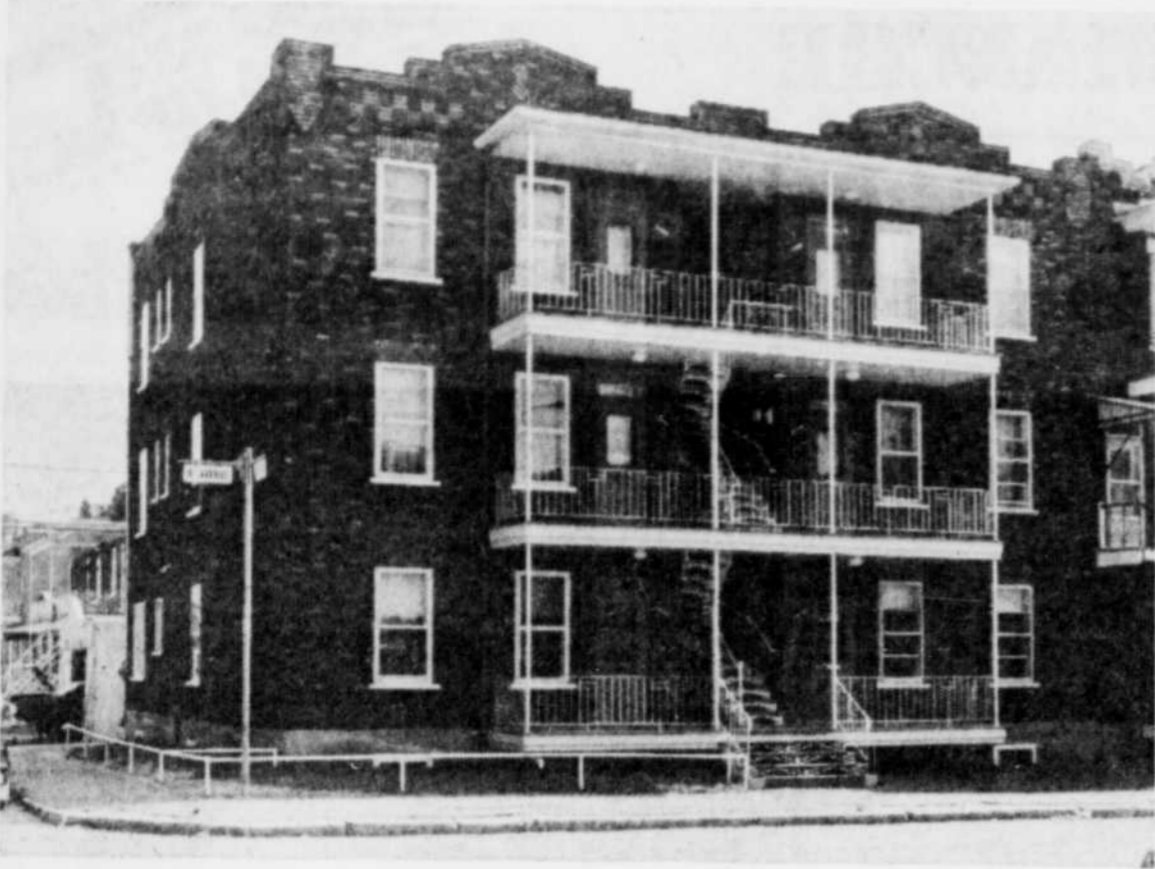
VOYAGES

CHICOUTIMI
1401, boul. Talbot,
Place du Royaume
G7H 6E1
(418) 545-4060

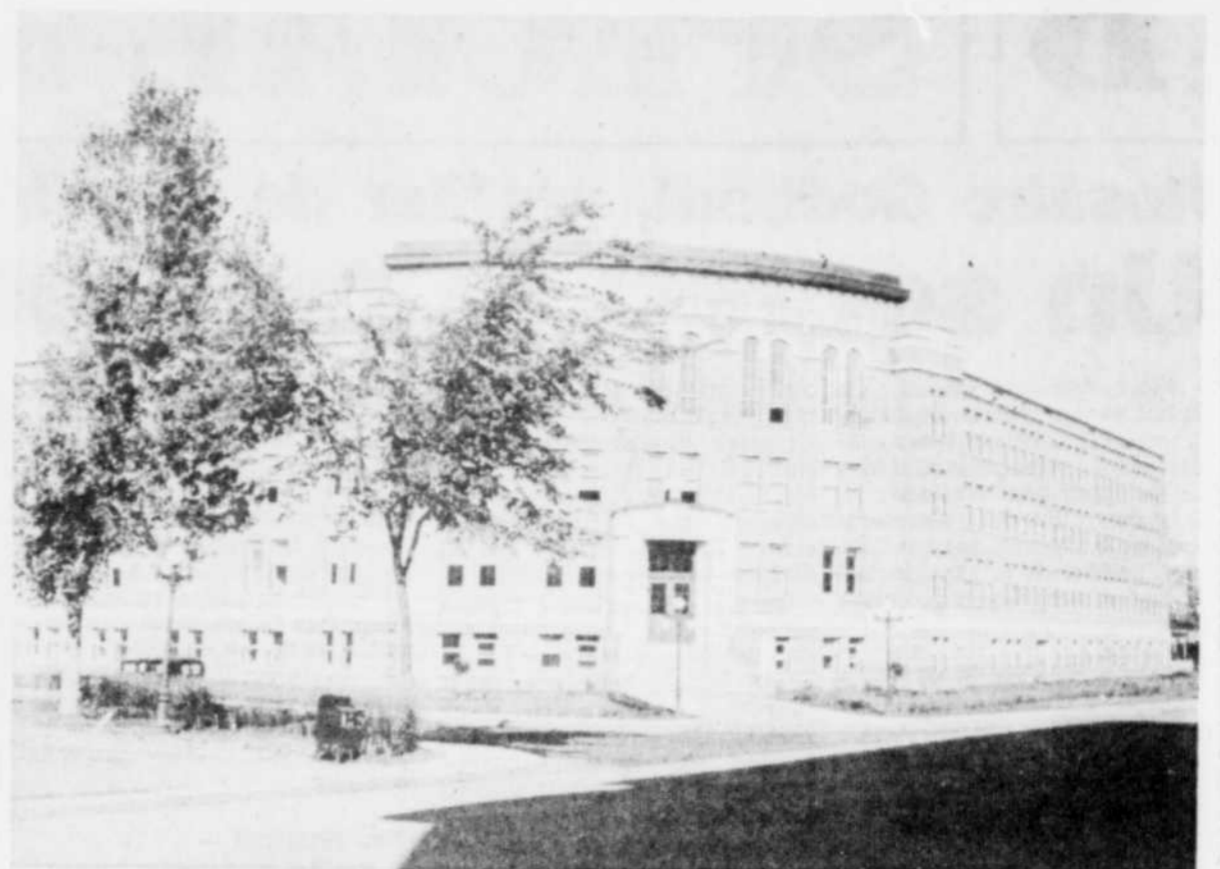
**2600, boul. Laurier
Sainte-Foy (Québec)**
G1V 4K8
Tel.: (418) 653-9200

Permis du Québec

HIER ET AUJOURD'HUI



À ses débuts, l'externat se trouvait dans un édifice à logements, au coin de la 4e Avenue et de la 15e Rue. Ci-dessus, une photo de l'édifice, aujourd'hui.



Le premier véritable collège, tout neuf, qui est devenu, depuis, le Cégep de Limoilou.

L'externat Saint-Jean-Eudes a 50 ans

Toujours comme un oiseau sur la branche

♦ Il y a 50 ans, à la demande du cardinal Villeneuve, ouvrait à Québec un collège classique pour desservir le quartier Limoilou et la banlieue de Giffard, Beauport, Charlesbourg et Loretteville. Des



Textes de
RICHARD HÉNAULT

débuts modestes, très pauvres même, pour une communauté elle-même pauvre, les Eudistes, qui a beaucoup hésité avant de se lancer dans l'aventure tandis que se visait la crise économique.

Ouvert le 9 septembre 1937, l'externat Saint-Jean-Eudes célèbre aujourd'hui son cinquantenaire. Cinquante ans de survie, de changements, de déménagements... Et sa survie est toujours loin d'être assurée.

Le journaliste Jean Blouin, lui-même un ancien de l'externat, a retracé l'histoire de l'établissement dans un livre qu'il a écrit spécialement pour les fêtes du cinquantenaire. De 100 à 125 entrevues avec autant de personnes, durant sept mois, afin de donner le style reportage au volume.

«Les souvenirs étaient parfois contradictoires parmi les gens qui ont vécu au collège de 1937 à au-

jourd'hui, raconte-t-il, mais personne n'en a gardé un mauvais souvenir, ce qui est assez impressionnant.»

Des déménagements

À ses débuts, l'externat ne comptait qu'une soixantaine d'élèves et trois Eudistes pour s'occuper de l'enseignement. Il était installé dans un futur édifice à logements, qui est toujours là, au coin de la 4e Avenue et de la 15e Rue.

Deux ans plus tard, on emménage dans un édifice tout neuf au coin de la 12e Rue et de la 8e, un emplacement choisi parce qu'il était à proximité des tramways. Aujourd'hui, on connaît mieux cet

édifice sous le nom de Cégep de Limoilou.

À partir de là, le collège connaît une expansion rapide et, à partir de 1946, il y aura 400 élèves et plus. Bien qu'on y retrouve les règlements sévères du temps, l'externat demeure une école populaire, avec ses fils d'artisans, de commerçants, d'ouvriers, de petits fonctionnaires et de cultivateurs. Les quelques fils de professionnels, eux, doivent s'intégrer.

Entre 1960 et 1963, on construira deux nouvelles ailes dont l'une est devenue le centre culturel et sportif, la «place des arts» de la vieille capitale pendant les années 1960. Puis ce fut la réforme scolar-

re, et les Eudistes ont vendu toutes leurs installations à la corporation du cégep qui s'y installe en 1967.

Deux ans plus tard, un groupe de parents et d'enseignants ayant à leur tête un Eudiste, Henri-Georges Lachance, décident de faire renaître le collège. Des péripéties longues et ardues suivirent, parmi lesquelles la relocalisation dans le vieux couvent des soeurs de Notre-Dame, dans Saint-Roch. L'épisode a duré de 1970 à 1972, puis l'externat a ouvert ses portes dans l'avenue du Colisée, le 17 septembre 1972.

Un collège d'avant-garde

L'externat Saint-Jean-Eudes

était considéré comme un collège d'avant-garde, en raison surtout du grand nombre d'enseignants laïcs et des Eudistes eux-mêmes, gens simples, modestes et souples. «Des témoignages recueillis auprès de personnes ayant fréquenté aussi d'autres collèges, note Jean Blouin, j'ai retenu qu'à Saint-Jean-Eudes, il n'y avait pas de bon Dieu-serie ou de pudibonderie. Il y avait un climat de liberté et un éventail d'activités que l'on ne retrouvait pas ailleurs. La tolérance des Eudistes se manifestait notamment dans le fait que l'uniforme n'était pas obligatoire.»

L'histoire révèle une longue liste de premières: entre autres, l'externat a été le premier collège à offrir une option en sciences, un service d'orientation et, dès les années 1940, des cours facultatifs d'éducation physique. Il fut aussi le premier collège mixte à Québec et le premier à offrir les trois voies au niveau collégial. Autre facteur d'avant-gardisme: l'externat ne s'est pas donné comme mission de former des prêtres ni des grands professionnels...

L'établissement n'en a pas moins formé des citoyens aux noms bien connus: dans le monde politique, il y a les Clément Richard, André Ouellet, Michel Després et Rémi Poulin; dans le monde sportif, les Dany Bell, Claude Vilgrain et Guy Thibeau; dans le monde artistique, les Jacques Boulanger, Sylvain Lelièvre et Raymond Bouchard, sans compter le journaliste Florian Sauvageau et... le sous-ministre de l'Éducation, M. Thomas Boudreau.

Il régnait une mentalité américaine à l'externat, car certains Eudistes avaient fait un stage dans leurs écoles aux États-Unis. Cela se traduisait par un libéralisme plus grand qu'ailleurs et aussi par une grande importance accordée aux sports. ♦

On a besoin de financement parallèle comme le bingo (directeur Pelletier)

♦ N'y a-t-il pas d'école plus populaire que celle qui s'en remet à un bingo pour assurer une certaine stabilité financière? C'est pourtant le cas de l'Externat Saint-Jean-Eudes.

«Il nous faut absolument maintenir un financement parallèle et ne pas compter sur le gouvernement pour un retour rapide à la loi 56 assurant 80 pour 100 du coût de l'élève», commente le directeur général de l'externat, M. Carol Pelletier. C'est pourquoi on poursuit les efforts du côté de la fondation qui a déjà rapporté \$60,000, du bingo, tous les lundis soir, et de la location.

«La survie de l'école n'est pas menacée, ajoute le jeune directeur, mais il nous faut investir dans le développement. Les effectifs se stabilisent et nous n'entrevoyons

pas d'augmentation au cours des prochaines années. Il ne faut pas se le cacher, le secteur public a réagi à la concurrence que lui font les établissements privés...»

Actuellement, l'externat compte 615 élèves dont 247 filles, 33 enseignants, 12 employés de soutien et un conseiller en orientation. Pour chapeauter tous ces gens, il y a un conseil d'administration composé de 10 membres: le directeur général, deux enseignants, trois parents, un Eudiste et trois personnes nommées par le conseil. Le président en est Me Jacques Beaudet.

Quant aux effectifs, ils demeurent diversifiés, comme aux débuts de l'externat. En cinq ans, souligne Carol Pelletier, la proportion de nos élèves provenant du quartier Limoilou est passée de 8 à 35 pour 100. Et de quoi se sert-on pour payer les études de ceux dont les

parents en sont incapables? Du bingo, bien sûr!

D'ailleurs, la diversification des effectifs n'est pas sans poser un certain problème de nature pédagogique aux autorités. Comme dans tout établissement privé, d'ailleurs. Les jeunes n'ont pas tous le même potentiel; ils présentent même des écarts très grands et ils n'ont pas tous la même motivation.

C'est pourquoi, comme il est tout à fait normal, l'externat fait présentement le point sur la question. «Il ne faut pas avoir peur de s'afficher, lance Carol Pelletier. Dans les écoles privées comme ailleurs, il y a 50 pour 100 d'échecs dans la dictée...»

Pour en revenir au point de vue financier, il semble que la situation de l'externat n'ait jamais été aussi bonne. «Pas par rapport aux autres, mais par rapport à ce

qu'elle était il y a cinq ans, précise le directeur général.

«Il y a présentement normalisation mais on ne parle pas de progrès, ajoute-t-il. Nous avons fini par régler une dette à demande de \$200,000, mais il aurait été préférable de consacrer nos énergies et notre argent à du développement, comme le font les autres, autant dans le secteur privé que public.»

Tandis que l'on travaille présentement à l'élaboration d'un projet éducatif et que l'on s'interroge sur l'opportunité de se donner d'autres spécificités, telle l'entente avec le Conservatoire de musique, flotte dans l'air l'option d'une identification plus grande à l'œuvre du Patro Roc-Amadou. Pour le moment, Carol Pelletier mène un projet d'aménagement, d'agrandissement ou d'autre chose qui impliquerait des investissements de \$1,5 million... ♦



M. Carol Pelletier, directeur général de l'externat.

ALLONS... VISITER LE JARDIN VAN DEN HENDE



Le Soleil, Yvon Mongrain

Tout amateur de fleurs, de plantes et d'arbustes trouve aisément, au Jardin Van den Hende, les renseignements et informations pour améliorer son propre environnement.

♦ Dernier jour de mai, les fleurs émergent de partout, la nature retrouve ses couleurs. Saison de soleil qu'on attend toujours avec une hâte difficilement contenue. Parterres et plates-bandes embellissent déjà notre environnement. Par ce dimanche radieux, pourquoi pas une promenade dans les allées odoriférantes du Jardin Van den Hende de l'université Laval, coin Hochelaga-du-Valon, à Sainte-Foy. Si reposant et simplement merveilleux!



par
François ROY

En avançant dans cette oasis verdoyante, LE SOLEIL eut plaisir à découvrir tant de plantes magnifiques tout en prêtant l'oreille aux explications de Mme Andrée Baillargeon, agronome. Après un bon moment à admirer la splendeur des pommetiers décoratifs, éclatant de leurs milliers de fleurs pourpres, roses et blanches, on s'achemina lentement vers la grande pergola au fond où de si nombreuses plantes grimpantes s'amuseront bientôt dans leur épanouissement.

Patrimoine végétal

Impossible de ne pas humer avec joie ces parfums légers qui dilatent les narines, au milieu d'un

gazouillis d'oiseaux en fête. Depuis 1978, accessible officiellement et gratuitement au public, ce jardin représente bien plus qu'un îlot de fraîcheur pour les passants en quête de détente. L'étudiant, le professionnel et l'amateur d'horticulture ornementale y trouvent réponses à leurs questions.

Le professeur d'horticulture ornementale Roger Van den Hende, de la faculté des Sciences de l'agriculture et de l'alimentation, devait bien se douter quand il a créé ce jardin botanique, il y a plus de 20 ans, qu'il deviendrait vite populaire. On peut y dénombrer maintenant plus de 2,000 espèces et cultivars regroupés par familles botaniques. Elles sont toutes identifiées individuellement avec nom latin et commun français.

Devenez ami du Jardin

Dans un but promotionnel et sans but lucratif, fut ensuite formée la Société des amis du Jardin Van den Hende Inc., qui compte environ 200 membres bénévoles très actifs, selon son prochain président Martin Morissette, également agronome. Elle y organise des visites avec guides pour un coût minime, des conférences en morte-saison, etc. M. Morissette y poursuit d'ailleurs un projet Info-Jardin, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, en collaboration avec Andrée Baillargeon, Philippe Berzosa et Jacques Allard.

Vous dire la beauté, le parfum,

l'éclat des plantes et l'agencement des arbustes, arbres et arbrisseaux, pas facile. Allez-y vous rendre compte, vous y retournerez sûrement. Chacune des plaquettes d'identification montre, en plus du nom scientifique, le nom vulgarisé. Les plantes annuelles sont marquées d'étiquettes rouges, blanches pour les potagères, noires pour les herbacées et ligneuses vivaces, brunes pour les semi-rustiques et de serre et enfin de couleur grise chez les plantes industrielles et de grande culture. Munissez-vous d'un petit dépliant explicatif sur place.

Les lias français et les pommetiers décoratifs sont en pleine floraison. L'autre jour, des enfants de deuxième année de l'école élémentaire Val-Joli, de Val-Bélair, s'amusaient à ramasser leurs innombrables pétales dans de petits sacs, accompagnés de leurs profs et guidés par Mme Baillargeon promenant sa bambine. Des sentiers bordés de roseraies, le groupe s'était retrouvé au pied de la pergola où s'étend un remarquable «Ericetum» groupant plus de 40 espèces de rhododendrons répartis en 65 lignes.

Il faut voir également d'«Arboretum» riche de plusieurs collections d'arbres, arbustes et arbrisseaux, sans oublier les conifères, les magnolias, les rosacées, etc. En somme, tant de merveilles qu'une journée comme le dimanche permet si bien d'admirer en toute quiétude. ♦

DOSSIERS

Gestion des procès et préparation des causes

Une justice de plus en plus efficace

♦ Ce n'est pas d'hier que la lenteur de la justice fait le malheur des citoyens. Mais les délais judiciaires ont atteint, ces dernières années, des proportions alarmantes. À preuve, un justiciable pouvait attendre jusqu'à sept ans et demi avant qu'une cause en matière civile ne soit entendue devant la cour supérieure de Montréal. À Québec, il n'était pas rare de voir des délais de trois ou quatre ans pour les causes de longue durée. Depuis 1985, une gestion plus efficace des procès en matière civile a fait fondre les délais comme neige au soleil. Aujourd'hui, l'attente se limite à environ cinq mois dans la plupart des cas.

par Daniel GUERIN
(collaboration spéciale)

Plusieurs facteurs étaient responsables de l'engorgement des tribunaux. L'augmentation du nombre de causes, la prolifération des lois ainsi que le manque de juges ont notamment contribué à alourdir les rôles des juridictions civiles. Par ailleurs, le système en lui-même recelait sa part de lacunes, dont la principale était de permettre aux avocats d'inscrire au rôle des causes non suffisamment préparées. Les avocats qui inscrivait leur cause avant même de connaître le fond du litige devaient ensuite demander des remises à la cour, provoquant ainsi un alourdissement des rôles et un problème d'affectation des juges.

Il existe maintenant une procédure visant à s'assurer que les causes sont bel et bien prêtes avant d'être portées au rôle et que la durée des procès demeure dans la limite de temps prévue au départ.

Les mesures mises en place comprennent notamment un contrôle serré de l'inventaire des rôles au moyen d'un tamisage effectué par un juge lors de mini-conférences préparatoires. De plus, les remises de consentement, cette habitude fort répandue qui finissait par engorger les tribunaux, ne sont plus permises.

Pour les causes de longue durée, la tenue de conférences préparatoires est désormais obligatoire. Ces réunions de travail ont pour but d'encourager les parties à faire des admissions pour simplifier la preuve.

Le juge Gold

Juge en chef de la cour supérieure depuis 1984, le juge Alan B.

Au cours de la dernière décennie, les délais judiciaires ont atteint des proportions alarmantes. Il aura fallu l'intervention vigoureuse du juge en chef de la cour supérieure, Alan B. Gold, pour que la situation s'améliore considérablement à compter de 1984. Mais comme l'explique le juge Gold lui-même, il aura dû, pour parvenir à ses fins, secouer l'immobilisme des avocats et du Barreau. Notre collaborateur, Daniel Guérin, est journaliste et criminologue. Il nous explique les effets de la «réforme Gold».



Une justice plus rapide et plus... juste?

Gold fut l'un des principaux artisans de cette réforme. Il participait récemment à un colloque juridique sur l'accès à la justice organisé par les étudiants en droit de l'Université de Montréal. Le juge Gold a expliqué aux futurs avocats le sens des changements qui ont permis un désengorgement des tribunaux, mais il a aussi parlé des raisons pour lesquelles les autorités du ministère de la Justice et les juges en chef n'ont pu mettre en branle une telle réforme avant 1984.

Selon lui, les causes du pro-

blème étaient connues depuis fort longtemps. Mais le conservatisme du milieu judiciaire et en particulier du Barreau a toujours eu raison, par le passé, de toutes les amorces de réforme.

«Chaque fois qu'il y avait tentative pour mettre en vigueur la moindre transformation touchant les modes traditionnels de pratique du droit, le Barreau criait au meurtre», a déclaré le juge en chef Gold.

«Cette fois, les circonstances étaient propices à une réforme. Le

temps était venu de crever l'abcès. Il s'est trouvé des gens parmi les leaders du Barreau pour nous appuyer. Sans leur soutien et sans celui du gouvernement et des juges, nous n'aurions jamais réussi à mettre en place les réformes qui s'imposaient.»

L'enjeu était de taille: redonner aux juges le contrôle de la gestion et de la marche des procès, rien de moins. Il fallait réagir au fait que les avocats étaient devenus, par tradition, les «éminences grises» de la gestion des procès, a soutenu le magistrat.

«Trop de causes étaient remises le matin même du procès ou peu de temps avant, pour revenir au rôle une nouvelle fois si ce n'est plusieurs fois avant qu'il n'en soit disposé. Trop de causes étaient mal préparées, mal présentées, mal plaidées ou les trois ensemble.»

«Trop de causes étaient présentées à procès en s'inspirant de la vieille tradition du procès par guet-apens. Comme si la salle d'audience était un studio de TV où on s'appretait à enregistrer une émis-

sion de Perry Mason, les avocats pensant déjouer leur adversaire en faisant comparaître un témoin clé à la dernière minute.»

«Trop de règlements venaient trop tard, souvent le matin même du procès, laissant ainsi le juge en plan. Dans la majorité des cas, les parties auraient pu en arriver au même ou à un meilleur règlement, avant que le tout ne soit envoyé à procès.» Malgré ces critiques, le juge Gold ne veut pas faire du Barreau le bouc émissaire de cette triste histoire car, souligne-t-il, «nous avons tous nos responsabilités». Par ailleurs, il a identifié le manque de ressources humaines (juges, personnel de soutien) et matérielles comme d'autres facteurs ayant contribué, par le passé, à l'allongement des délais.

Résistance

Pourquoi le Barreau s'est-il toujours opposé auparavant à de telles réformes? Le juge Gold répond: «Le problème, c'est que le Barreau porte deux chapeaux. Quand il porte celui de la corporation professionnelle et qu'il agit en tant que corps intermédiaire dans l'intérêt de la justice, il peut tout faire pour améliorer la justice. Mais quand il commence à sentir la pression de la base, parce que certains avocats pensent que leurs revenus pourraient être affectés, là le Barreau devient le défenseur de ses membres.»

Même si la réforme actuelle est bien enclenchée, il reste encore certains îlots de résistance chez les avocats. «Certains ont toujours une bonne raison pour dire: ça ne marchera pas ou ça va coûter plus cher au client. En réalité, il n'en coûte pas plus cher. Pour les avocats sérieux qui ont l'habitude de bien préparer leurs causes, le travail est le même, qu'il soit accompli avant ou après l'inspection au rôle.»

Le problème, c'est que certains avocats, jugeant qu'ils ont en main une mauvaise cause et ne désirant pas procéder, avaient tendance par le passé à ne pas la préparer convenablement tout en espérant régler l'affaire à la dernière minute, juste avant le procès. «Je suis convaincu que si ces avocats avaient bien fait leur travail, ils auraient pu obtenir dans la plupart des cas un meilleur règlement avant même d'inscrire la cause au rôle. De toute façon, se demande le juge en chef, comment peut-on parler de règlement si l'on ne connaît pas à fond le dossier de son client et celui de son adversaire?»

Des avocats qui résistent

♦ La réforme de la gestion des procès a bouleversé la pratique traditionnelle du droit. Qu'en pensent les principaux intéressés, les avocats? Là-dessus, les avis sont partagés. Certains admettent que les mesures sont efficaces mais soulignent qu'elles augmentent le coût des procédures pour le client. D'autres reprochent aux nouvelles règles d'avoir alourdi le système.

«Je ne condamne pas les nouvelles mesures», déclare le bâtonnier du Québec, Me Serge Ménard. Plusieurs avocats aiment bien cette façon de procéder. En arrivant à la cour, les causes sont prêtes et les avocats connaissent bien la théorie de l'adversaire. Cependant, la plupart des avocats me disent que c'est plus coûteux pour le client.»

Est-il vrai qu'une grande partie de l'engorgement était causée par l'accumulation de causes mal préparées sur les rôles? Non, répond le bâtonnier, qui impute les longs délais du passé à une augmentation du nombre de causes et à l'insuffisance de juges.

Même s'il est d'avis que les mesures ont permis de diminuer les délais, Me Ménard soutient qu'une partie de l'attente a été déplacée ailleurs. «Entre le moment où le citoyen fait ses premières démarches juridiques et celui où la cause est considérée prête pour le procès, le délai est maintenant plus long», fait valoir l'avocat.

En outre, Me Ménard affirme que la procédure écrite a remplacé en grande partie la procédure orale. Cette nouvelle façon de pratiquer alourdit, selon lui, la tâche des avocats.

De plus, poursuit-il, les témoins doivent être interrogés préalablement, ce qui est plus pratique pour eux mais plus compliqué pour les avocats. Me Ménard souligne que ces derniers sont obligés de se déplacer à plusieurs reprises pour interroger tous les témoins.

Le Barreau

Le bâtonnier du Québec ne croit pas que le Barreau du Québec ait tenté de bloquer des tentatives de réformes par les années passées.

«Les changements que nous connaissons ont été mis en place avec la collaboration du Barreau», affirme-t-il.

Le Barreau a-t-il tendance à se comporter comme un syndicat dans certaines circonstances? «Le Barreau n'est pas différent des autres groupes professionnels», répond Me Ménard. Il est fait d'humains. Nos structures étant électives, il est normal que nous ressentions parfois la pression de nos membres. Mais comme notre

mandat est relativement court, je ne crois pas que les pressions puissent influencer beaucoup sur nos décisions. Et surtout, les avocats qui travaillent dans nos comités voient plus haut que ça», a dit le bâtonnier.

Me Ménard pense que le système est excellent dans les causes où les montants en litige sont importants. «Il est alors avantageux pour tout le monde de procéder par écrit. Toutefois, je garde cer-

taines réserves dans le cas d'affaires plus modestes impliquant des citoyens ordinaires. Le danger, avance le bâtonnier, c'est que la cour supérieure devienne inaccessible au monde ordinaire.»

Le bâtonnier est conscient que la réforme provoque ces résistances chez certains avocats. «Il n'est pas facile de changer des habitudes bien ancrées. L'obligation de tout faire par écrit constitue un changement radical pour la profession», conclut-il.



Le juge en chef de la cour supérieure, Alan B. Gold.

Des citoyens mieux servis

♦ Pour le justiciable, les longs délais judiciaires sont synonymes d'inconvénients et de frustrations. Une justice souffrant de délais induit un déni de justice. C'est là un principe de droit reconnu. Pensons seulement au demandeur qui voit sa réclamation en dommages-intérêts fondre avec l'inflation. Ou aux tracas que peuvent représenter de longs délais devant les tribunaux avant d'obtenir une décision finale.

Pour l'ensemble de la société, l'engorgement des tribunaux comporte aussi des coûts très importants. Il suffit d'examiner la charge de travail des cours pour s'en convaincre.

Par exemple, à la cour supérieure, le nombre de causes civiles de longue durée inscrites au rôle du district judiciaire d'appel de Québec, qui inclut tout l'est de la province, est passé de 490 à 130 entre le premier janvier 1985 et le premier mai 1987. Il y a deux ans, les causes représentaient quelque 1 430 jours d'audition. Aujourd'hui, le nombre de jours prévu pour les procès a été ramené à 350. Avec le résultat qu'il faut maintenant trois juges à temps plein et un quatrième à demi-temps pour entendre les causes comparativement à cinq juges il y a deux ans.

Le juge René Letarte, qui est responsable de la gestion des causes de longue durée à la cour supérieure (district de Québec), précise que chaque affaire nécessitant plus de deux jours d'audition est immédiatement assignée à un juge aussitôt qu'elle est portée au rôle.

Le juge Letarte estime par ailleurs que toutes les causes qui seront déclarées prêtes d'ici décembre prochain devraient normalement être entendues à l'intérieur d'un délai maximum de six mois. «Nous avons atteint un point où nous sommes en mesure d'offrir aux justiciables le service auquel ils ont droit.»



Certains avocats tournent le dos à la réforme.

LA PAGE EDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur
JACQUES-G. FRANCOEUR

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN

Éditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim
GILBERT ATHOT

Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

La raison prioritaire du public

♦ Pas bête l'idée de l'Association des consommateurs du Québec de prolonger l'ouverture des magasins en soirée les lundis, mardis et mercredis au lieu de réclamer l'accès aux commerces le dimanche. En tout cas, il s'agit là d'une alternative intéressante à analyser pour mieux répondre aux besoins des consommateurs, surtout ceux des couples dont les deux sont sur le marché du travail.



par
Vianney
DUCHESNE

Il n'en demeure pas moins, cependant, que le sondage rendu public, la semaine dernière, par le mouvement des consommateurs québécois, ne pourrait à lui seul justifier le chambardement des habitudes de magasinage. D'une part, parce que la proportion d'hommes et de femmes qui désirent l'ouverture de magasins le dimanche a encore augmenté depuis 1983 et, d'autre part, parce que le comportement des gens interrogés varie considérablement d'une région à l'autre alors que les commerces sont soumis à une loi provinciale.

Chose certaine, il s'agit d'une question débattue régulièrement depuis plusieurs années et qu'il faudra trancher avant longtemps. D'ailleurs, l'association souligne le fait que le ministère de l'Industrie et du Commerce entend, à brève échéance, accorder la priorité à ce sujet.

L'évolution de la société et du monde des affaires bouleverse les traditions; à preuve, la Banque de Montréal qui vient de décider, à titre d'expérience, de faire coïncider les heures d'ouverture de six de ses succursales de la rive sud de Montréal avec celles des autres commerces.

Qu'on le veuille ou non, la notion de service représente la base du succès dans un marché de libre concurrence comme le nôtre. L'Association des consommateurs déplore donc avec raison le fait que trop de commerçants soient réticents à s'ajuster aux contraintes de leur clientèle. Que trop souvent aussi l'acheteur ou l'acheteuse ait l'impression de déranger pour se faire servir.

Il n'y a pas de doute, comme le pensent les représentants des consommateurs, que des heures d'affaires plus étendues permettraient aux citoyens de mieux planifier leur temps et de réduire les foules à certains moments. On peut y voir aussi la création de nouveaux emplois avec des commerces qui fonctionnent déjà plus de 50 heures par semaine.

Cependant, ajouter du temps de magasinage entraînera nécessairement des coûts dont les consommateurs doivent être conscients, à moins d'éliminer les heures creuses en semaine. Cela favorisera certes la consommation. Mais on ne retournera pas à l'épicerie pour faire un deuxième marché simplement parce que le magasin sera ouvert le mardi soir.

Si le service se paie, il faut bien croire que la disponibilité se rémunère aussi. La présidente de l'Association des consommateurs du Canada l'a reconnu clairement, au mois de décembre dernier, tout en estimant injuste pour les employés d'ouvrir les magasins le dimanche. Les représentants des consommateurs canadiens et québécois pensent donc différemment. Syndicats et propriétaires de commerces ne s'entendent pas tous non plus sur la pertinence de modifier la tradition.

Tout de même, il faut bien reconnaître que 53 pour 100 des Canadiens sont favorables à l'abolition de la loi du dimanche même si la Cour suprême du Canada a validé les lois qui interdisent le commerce dominical. La moyenne diminue à 42 pour 100 dans l'ensemble du Québec avec une pointe à 64 pour 100 dans la région de Montréal. Mais comme la société a évolué, on parle plutôt d'une journée légitime de repos que du respect d'une coutume reliée à la foi. Le pluralisme social l'emporte sur les préceptes religieux.

Le débat sur la libéralisation des heures d'ouverture des magasins doit se faire en tenant compte des nouveaux besoins de la société moderne et de son impact économique.

Plusieurs commerces bénéficient déjà d'horaires plus souples et d'autres ont allégrement transgressé la loi, l'an dernier. Il vaut mieux en venir sereinement à une uniformité qui conviendrait aux vrais besoins exprimés par ceux pour qui les magasins existent. ♦



LE POINT

La «substance» dans l'insulte



par
Jacques
DUMAIS

♦ Pierre Elliott Trudeau n'a pas raté son pari. Son envolée épistolaire de la semaine dernière contre l'accord de principe du Lac Meech visant à rapatrier le Québec dans la constitution canadienne de 1982, a réveillé les élites. Éperonnés par le pamphlétaire, commentateurs et politiciens lui donnent la réplique oralement ou par écrit.

Avec le style outrecoûdant, pour ne pas dire *baveux*, qu'on lui connaît depuis la belle époque de *Cité Libre*, dans les années 1950, M. Trudeau, est en passe de séduire le peuple lui-même qui, las d'une vie politique ondoyante d'une mer à l'autre, depuis 1984, se voit offrir un *show sanguin*.

Le résultat de cette algarade est difficile à prévoir. Elle peut précipiter la signature de l'accord comme la retarder indéfiniment. Les retrouvailles des premiers ministres, cette semaine, en diront plus long. Chose certaine, l'interprétation juridique du «gâchis», pour reprendre l'expression de M. Trudeau, est ardue. Celui-ci aura sans doute stimulé les tenants jusque là muets d'un «Ca-

nada fort» — sur papier! — télévisé d'Ottawa.

Toutefois, LA solution ne consiste pas à renouer avec ces quinze années d'affrontements stériles entre le régime Trudeau et les provinces.

Le grand public ayant vu *Le Point*, à la télé de Radio-Canada, vendredi soir, comprend peut-être mieux la hantise pour laquelle de devoir croiser le fer avec un tel homme. Demeurée stoïque jusqu'à la fin de l'émission, l'animatrice Madeleine Poulin a subi continuellement les sarcasmes et le mépris de son invité.

D'un être aussi arrogant et superbe qui se plaît à ridiculiser et le messager et le message questionnant son humeur et sa pensée, on ne voit pas sourdre le moindre réflexe de compromis «donnant donnant», comme il dit.

M. Trudeau qui aime citer les grands poètes devrait relire La Bruyère: «Les manières sont souvent ce qui fait que les hommes décident de vous en bien ou en mal!»

Sa pensée demeure la même depuis plus de 30 ans. Elle le tenaille depuis la «grande noirceur» duplessiste au Québec. Récipiendaire d'un doctorat honorifique de l'université de Montréal, vendredi, M. Trudeau rappela d'ailleurs avoir été refoulé trois fois, par ordre de l'unionniste premier ministre Maurice Duplessis, comme

professeur de droit dans cette même université.

Sauf que cette hargne contre les nationalistes, séparatistes et *statutparticularistes* québécois ne cesse d'étonner de la part d'un chef politique qui, quinze années durant, propagea lui-même une forme de péquisme à la canadienne.

Si son idéologie unitaire est fonctionnelle, pourquoi n'a-t-il pas su la mettre en application à l'époque où tous les Canadiens l'adulaient? La réponse à cette question tient peut-être en partie, justement, à l'instinct autoritaire qui évacue tout sens de la persuasion chez un homme en possession tranquille de la vérité.

Au fond, M. Trudeau n'a jamais toléré qu'il y eût du pays une perspective différente de la sienne. Dans un long texte publié dans *La Presse*, hier, le ministre québécois de l'Éducation, M. Claude Ryan, écrit à juste titre: «... le genre de pays que défend M. Trudeau n'a jamais existé et ne saurait exister que dans l'esprit de ses promoteurs, parmi lesquels la haute bureaucratie fédérale...»

Un pays aussi étendu que le Canada ne peut fonctionner qu'avec l'aval des communautés différentes qui l'habitent d'une mer à l'autre. Et il faut être désespérément coupé de la politique réelle pour élever, comme le fait M. Trudeau, cette «société distincte» du

Québec qui parle et vit dans une langue et selon une culture très particulières sur un continent si densément anglo-saxon.

Les principes de l'accord du Lac Meech ne constituent aucunement, comme le croit M. Trudeau, des «béquilles» pour un peuple de reclus. Ce sont plutôt des éléments minima qui permettraient aux Québécois de jouer leur pleine mesure dans le concert canadien duquel l'ex-premier ministre les a délibérément exclus, en 1981-1982, quelques mois seulement après qu'il eût promis un «fédéralisme renouvelé» bidon pour mieux leur arracher un NON, lors du référendum sur la souveraineté-association.

Dans une autre longue riposte cette fois publiée dans *Le Devoir*, hier, l'architecte de cet accord fédéral-provincial du Lac Meech, le sénateur conservateur Lowell Murray, à l'instar de M. Ryan, énumère une foule de postulats de cet accord qui empruntent à des propositions formelles soumises par le régime Trudeau, de 1969 à 1980, y compris celle du «caractère distinct de la société québécoise».

Et le 14 mai, même le trudeauiste Jean-Luc Pepin, dans une entrevue au même journal, affirmait que ce que son ex-chef qualifie aujourd'hui de «gâchis» résulte en «un document essentiellement trudeauïste».

Donc, par delà l'insulte, où se niche la «substance», *where is the meat*, M. Trudeau...? ♦

NOTES DE LECTURE

L'invention des ancêtres ou le nationalisme sans politique



par
Raymond
GIROUX

♦ Qui a inventé «leurs» ancêtres les Gaulois? Jules César? Uderzo et Goscinny? Non. La définition des Gaulois comme objet premier du retour aux sources de la nation française revient à un juriste parisien de la Renaissance, Etienne Pasquier. Auteur, en 1560, d'une amorce d'encyclopédie intitulée *Les Recherches de la France*, et négligé comme tel de la tradition intellectuelle de son pays, il vient de se voir en quelque sorte réhabilité par un historien italien, Corrado Vivanti.

Un chapitre du collectif *Les Lieux de mémoire*, sous la plume de Vivanti, montre comment Pasquier a fondé l'existence de la nation française, de sa philosophie nationaliste, sur la notion d'un peuple d'ancêtres qui se perdent dans la nuit des temps. «Parler des Gaulois comme des ancêtres des Français n'était pas une nouveauté absolue, reconnaît l'historien contemporain, mais dans *Les Recherches* cet héritage est revendiqué avec une assurance totale, n'admettant pas de discussion.»

«C'est donc la nation française, depuis des siècles, qui est le garant de sa propre existence, en dépit des vicissitudes accidentelles, des secousses qui ne peuvent être que passagères», ajoute-t-il dans un passage qui nous éclaire, au fond, sur les lignes de force politiques de la France de 1987.

Les présidents au-dessus de la mêlée, comme le François Mitterrand de la cohabitation ou le Charles de Gaulle d'avant son référendum-suicide sur la décentralisation, comme les inaugureurs de chrysanthèmes de la constitution précédente, ont tous invoqué la tradition du pays profond. Tous ont tenté d'asseoir leurs appuis politiques sur le sentiment national du peuple français.

Pasquier a inventé le patrimoine, avec en tête de chapitre le patrimoine historique. Tout ce qui appartient au territoire français revient à ses occupants actuels. Et l'histoire de tous les peuples qui y ont vécu s'inscrit dans la mémoire collective des habitants présents.

Il a aussi inventé par appoint le nationalisme français. Selon Vivanti, «il arrive à mettre en valeur ce qui vivait toujours des temps les plus lointains: les institutions, les traditions, les lois, les moeurs, qu'il est donc nécessaire

d'illustrer et de connaître pour découvrir les caractères originaux de l'histoire de France».

Les nationalismes n'échappent pas aux mythes libérateurs. L'époque gauloise telle qu'il l'a imaginée représente la liberté perdue par la conquête de Jules César et l'imposition du droit romain sur le droit coutumier. Et Pasquier a presque imposé à des générations de Français des dizaines de lieux communs à partir du thème de «nos ancêtres les Gaulois» répétés des années durant dans les manuels scolaires, y compris ceux destinés aux colonisés d'Afrique ou d'Océanie.

Les débats nationaux passionnent toujours la mère patrie: la préparation du bicentenaire de la Révolution française, en 1989, a divisé les historiens en deux camps, les pro et les anti. On ressent pourtant une acceptation de l'inévitable, c'est-à-dire qu'on ne peut renier un élément aussi majeur de son passé.

Mais on peut l'embellir ou le noircir selon les intérêts politiques du moment, comme dans le temps d'Etienne Pasquier qui préférait les institutions parlementaires dont l'origine remontait, selon lui, aux traditions gauloises, au despotisme royal en cours à son époque.

Les Nations vivent d'image, de représentation. La douzaine d'autres chapitres de ces *Lieux de mémoire* proposent une vision semblable du pays et de sa population, ils offrent une histoire de l'esprit français sous la forme de l'imagerie intellectuelle dominante. De chaque auteur, tous triés sur le volet, le lecteur pourra tirer des leçons contemporaines.

Qui aurait songé au premier abord à analyser l'orientation idéologique des premiers guides touristiques français? On l'a fait, dans ce volume, pour constater que l'ancêtre des *Guides bleus*, dans la dernière partie du XIX^{ème} siècle, s'ancrait dans le plus solide conservatisme et oubliait commodément des dates qui l'importaient.

Mais ce guide, par contre, a joué un rôle politique majeur, sans doute malgré lui, dans son exploitation touristique du nationalisme. Daniel Nordman, directeur de recherches au CNRS, suggère ainsi que le tourisme des champs de bataille, après la guerre franco-prussienne de 1870, a valorisé le territoire de la Lorraine.

Les guides décrivent en long et en large les champs de bataille et les lieux de défaite dans des régions qui n'ont normalement aucun attrait touris-

que, et ont ainsi favorisé directement le nationalisme revanchard et l'irréductible alsaco-lorrain. Ici encore, le phénomène national tient de l'imaginaire collectif agüiché par des vendeurs de billets de trains totalement inconscients, il faut l'avouer, de l'impact de leurs publications.

De cet imposant ensemble de recherches sur le thème de la nation, le responsable, Pierre Nora, note une constatation majeure: l'absence de tout sujet directement politique. Signe des temps, sans doute, et des deux côtés de l'Atlantique, le débat sur le sens de la civilisation et de l'histoire se tient sur un terrain plus vaste que le monde politique.

N'y voyons pas une marque de mépris, au contraire. Nous assistons plutôt à une intégration des valeurs politiques à une nouvelle société post-industrielle, assez superficiellement sur les intérêts individuels. Le passé, garant de l'avenir, s'est construit sur des thèmes collectifs, ne l'oublions jamais, qui exigent toujours une action politique. ♦

★ Nora, Pierre, éditeur. *Les Lieux de mémoire. II. La Nation, vol. 1.* Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque illustrée des histoires, 610 pages.

VOTRE PAGE

Le Soleil publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteur(e)s. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6. Téléphone: 647-3368.

SOCIÉTÉ

«Mon» enfant autistique

En regardant dans ses yeux, je sens qu'elle est ailleurs, mais où? Je sais qu'elle voit quelque chose, mais quoi? Et lorsque nos regards se croisent je ne sais trop si elle m'invente dans son monde ou si c'est moi qui l'invente dans le mien.

Ma belle «douce» est un enfant autistique, parfois elle me mord, parfois elle me griffe mais lorsqu'elle caresse mes cheveux en plongeant ses yeux rieurs dans les miens, il m'arrive alors une grosse bouffée de tendresse tout à fait spéciale.

Je la connais depuis septembre dernier puisque je l'accom-

pagne à une période hebdomadaire de natation. Nous sommes une dizaine de bénévoles qui partageons deux heures par semaine avec les quelques vingt enfants et adolescents autistiques qui fréquentent le Pavillon Marie-Laurence.

Comme le dit si bien Francis Cabrel, ça prend juste «un peu plus d'amour que d'ordinaire». Si quelqu'un a le goût de se «mouiller», on l'attend. Quant à moi j'anticipe le plaisir de revoir ma «belle douce».

**Michèle Bussièrés
Sainte-Foy**

2 000 à la poubelle!

Certains fonctionnaires du gouvernement du Québec ont été victimes de discrimination avec les départs volontaires et prises de retraite anticipée proposées par le gouvernement. On leur a laissé l'illusion qu'ils allaient retirer des prestations d'assurance-chômage pendant un an. Tel ne fut pas le cas; puisque les fonctionnaires ayant quitté leur emploi quelques jours avant la nouvelle loi votée à la Chambre des Communes, se voyaient privés des prestations auxquelles ils avaient droit, la plupart ayant cotisé pendant plus de dix ans!

N'est-ce pas injuste de rejeter ceux-là qui ont pris une pré-retraite au début de l'année 1986, qui ont été forcés par les cir-

constances de formuler leur demande de prestations après la décision fatale du 5 janvier 1986! Il faut que justice soit faite pour ceux-là, puisque les 35,000 cas de 1985 ont eu gain de cause avec le remboursement de leurs prestations grâce au mouvement Arsac qui a pris l'initiative de faire les démarches nécessaires en affrontant les autorités fédérales sur les lieux mêmes, à Ottawa. Ce n'est pas de leur faute si les cas de 1986 sont rejetés depuis les derniers changements. Espérons que cette erreur sera reconnue avant les prochaines élections.

**Une parmi celles-là
Colette R. de Phocas
Québec**



L'otage Kauffmann

Il y a eu cinquante ans en juin 1986, je terminais la deuxième année du cours de journalisme de l'École supérieure de journalisme de Lille, en France. Faute de moyens, je n'avais pas fini la troisième année. Mes camarades français finirent donc leur études en 1937.

A l'occasion de cet anniversaire, le contact a été rétabli entre eux et moi et, par une lettre-circulaire du 14 mai 1987, ils me demandent de faire écho à la détention de Jean-Paul Kauffmann, retenu comme otage au Liban au

mépris le plus complet des droits de l'homme, depuis le 22 mai 1985.

Journaliste de carrière, diplômé de l'École il y a plus de vingt ans, il faisait un reportage pour *L'Événement du Jeudi* lorsqu'il fut enlevé. L'École demande donc à tous ses anciens dans le monde entier de faire entendre par la voie de la presse écrite ou parlée la protestation publique qu'exige un tel mépris de la dignité humaine...!

**Geo. Henri Dagneau
Sainte-Foy**

CRÉATEURS



Révélation ignorée

Enfin samedi matin. Mon café noir, mon croissant et mon cahier «D». Puis, le vide. Rien sur l'exposition Nicolas Kholinsky. Incroyable. Tout Québec s'agite autour des «hamburgers-noirs» de St-Hilaire, pendant que moi je cherche fébrilement jusqu'à la fin de mon cahier, un mot, une louange pour ce peintre merveilleux, qui se livre et refuse d'être retenu par des limites.

Une bonne trentaine de toiles (quel travail!). Du rythme, du mouvement, de la tension, un mélange de couleurs parfois violentes. Des oeuvres qui ne manifestent aucune incertitude et qui révèlent une réflexion qui n'est pas celle d'un novice. Autour des toiles de Kholinsky, il règne une atmosphère remarquable que nous percevons tous, sans pouvoir formuler nos sentiments.

A notre époque, on a le goût de percer les secrets les plus intimes. On cherche avec avidité à connaître les individus, à les isoler de la masse, à surprendre leurs réac-

tions les plus spontanées. Voilà enfin une peinture qui dévoile les impulsions les plus directes, les plus immédiates du peintre et qui ajoute à tout cela l'effort de provoquer l'illusion flatteuse que le spectateur et le peintre se connaissent si bien qu'il ne font qu'un. Car il en est ainsi lorsque l'on sent le peintre tout près de soi et que l'on partage sa fureur et sa joie de tracer des lignes, de les faire se croiser, tantôt légères, à peine indiquées, tantôt lourdes, appuyées, épaisses, profondes...

Ce qui compte le plus pour moi, ce n'est pas ce que je sais avant de voir, c'est ce que j'apprends en voyant, et je ne veux écouter que ce que pensent mes yeux.

Quelque soit haïssable la peinture au temps que nous vivons, celui qui a choisi ce métier, s'il exerce quand même avec zèle, est homme de devoir et solide et fidèle, tel est Nicolas Kholinsky. ●

**Janine Daigle
Neufchâtel**

Un bien beau concert

La paroisse des Saints-Martyrs Canadiens avaient le privilège de recevoir le 9 mai dernier, l'Orchestre symphonique des jeunes de Lévis sous la compétence et dynamique direction du réputé chef d'orchestre Gilles Auger, directeur musical de l'Orchestre du Conservatoire de Musique de Québec et lauréat du prestigieux prix de Besançon, en France (1986).

Remerciements bien chaleureux à ces jeunes ambassadeurs de la musique véritable, espérant

qu'ils nous reviendront dans une prochaine saison artistique, car ils sont vraiment désignés à se faire hautement appréciés des mélomanes authentiques. Félicitations et nos hommages à ces excellents musiciens et plus particulièrement encore à son habile et sympathique chef d'orchestre, Gilles Auger. ●

**Sylvie Francoeur
journaliste-écrivain
Québec**

Présence québécoise

(Lettre adressée à M. Lorenzo Michaud et son équipe pour les remercier du geste posé en faveur des écrivains de la région de Québec, lors de la tenue du Salon du livre de Québec 1987)

A la veille de l'ouverture du Salon, un collectif de la région de Québec se voyait confier la garde d'un stand pour montrer les oeuvres des écrivains et écrivaines, tels: Suzanne Paradis, Marie Cholle, Marie Laberge, Jacques Garneau, Louis-Paul Hamel, Alix Renaud, Guy Désilets, Jean-Yves Roy et de nombreux autres, jeunes et vieux, anciens ou nouveaux dont la liste est très longue.

De telle sorte que le stand des écrivains de la région de Québec a pu susciter une certaine curiosité dans le public du Salon de 1987.

Cette généreuse contribution de M. Lorenzo Michaud et de son équipe a été vivement appréciée des écrivains de la région de Québec qui ne reçoivent que très peu de considération des médias, sauf s'ils publient à Paris ou à Montréal!

L'initiative, disons-le tout net, entrouve la porte de cette grande place du livre. Il est évident que le caractère modeste de l'entreprise n'a pas attiré les médias et la presse étrangère. De plus, aucun journal local n'a mentionné l'initiative du Salon pour révéler au public la présence de ses propres créateurs dans la région.

Est-ce un manque de flair ou le nez est-il tourné vers le large? Dans la bouche de certains journalistes, on parle avec condescendance des «écrivains régionaux» leur donnant un caractère et une valeur médiocres aux yeux du public lecteur.

«Nul n'est prophète dans son pays...» Mais, M. Michaud et son équipe ont compris que Québec, capitale qui se targue d'avoir une vie culturelle intense, doit faire une place, même modeste, à ses propres écrivains dont les talents sont reconnus à Montréal et ailleurs.

Trois des écrivains dont vous mentionnez les noms ont été interviewés durant le Salon du livre. Il s'agit de Suzanne Paradis, membre de votre collectif, d'Anne Hébert et de Chrystine Brouillet. Ceci sans compter les autres, des Québécois aussi, que vous oubliez. Je pense, par exemple, aux quatre gagnants des Prix Robert-Cliche, Adrienne-Choquette, Octave-Crémazie et Lieutenant-Gouverneur.

Par ailleurs, d'autres auteurs qui apparaissent sur votre liste, ont fait l'objet de reportages récents. Cette fois, je pense à Jacques Garneau, et à son dernier livre *«Ecrire en prison»*, dont il fut question deux fois dans nos pages.

Vous comprenez que, dans un événement à couvrir, qui ne dure même pas une semaine, il nous est impossible de rencontrer tout le monde, même si on le voudrait.

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Guy Désilets, poète et membre du collectif des écrivains de la région de Québec et de l'U.N.E.Q., Lévis.

Comme écrivains et écrivaines de la région de Québec, nous nous sommes sentis moins en exil dans notre propre ville qu'une Anne Hébert et une Chrystine Brouillet deux auteurs de Québec, en exil à Paris!

Cette lettre se veut l'expression d'une certaine gratitude envers le créateur du Salon du livre de Québec et de toute son équipe formidable.

En 1988, le Collectif des écrivains de la région de Québec, se verra peut-être offrir de recommencer la même expérience en l'amplifiant par la préparation d'événements parallèles à la fréquentation des stands!

En 1988, le Collectif des écrivains de la région de Québec, se verra peut-être offrir de recommencer la même expérience en l'amplifiant par la préparation d'événements parallèles à la fréquentation des stands!

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

Merci monsieur Michaud pour votre contribution aux lettres du Québec! ●

RELIGION

Condamnés à la perfection

Réponse à la lettre de M. Georges Allaire. «Devoir sitôt tout partager» parue dans le SOLEIL en date du 10 mai 1987.

Votre expérience d'amour qui vous a valu, avec la complicité du Créateur et de votre épouse de donner à la société plus de douze enfants, prouve hors de tout doute une quelconque sublimation, une joie certaine et une richesse présente et précieuse... Nul doute que l'intimité recherchée en prend pour son rhume et pour cause: la société étant ce qu'elle est c'est dans un contexte social et non tribal qu'elle doit se développer... Pensez aux douze apôtres...

Vous parlez d'un manque d'intimité à l'hôpital; à ce que je sache, l'hôpital est une maison publique, non une maison close: il est ouvert à tous et il faut bien sûr s'en contenter. En outre votre enfant qui y est né a préalablement vécu une intimité profonde dès sa conception ce qui lui donne le temps nécessaire de considérer pour négligeables les quelques jours passés à cet endroit: son exercice à la solitude lui donnant une bien grande longueur d'avance...

Si j'étais de la subtilité de Mme Nicole Beaujeu... cette brillante et humoriste journaliste pigiste au SOLEIL, vous auriez certes eu droit à des propos sarcastiques, caustiques, voire vitrioliques. Avoir 12 enfants aujourd'hui c'est quasi un anachronisme de la même ligne de pensée de ceux de *La belle Héloïse* d'Offenbach; vous avez certes vu la réussite de cette magnifique opérète dernièrement à votre cégep.

Voyons donc, M. Georges, dans une société évoluée c'est le continuum d'un être en devenir qui doit le plus tôt s'adapter et se forger à la vie sociale: l'enfant n'est pas créé pour rester seul, asocial et introverti. La famille se développe initialement dans un contexte restreint familial et circulaire mais prend toute sa dimension d'apprentissage en milieu scolaire. On ne doit pas faire de ceux-ci de faux

«masculistes» ou de faux «féministes». Bref, l'école est presque devenue de nos jours le milieu familial de nos enfants avec en prime «la clef dans le cou»...

M. Georges, vous et votre épouse, vous avez le mérite d'avoir accompli quelque chose de très grand pour la société mais celle-ci n'est pas intimiste: elle s'élargit, elle s'enrichit justement des valeurs des autres.

Quant aux baptêmes communautaires (qui n'a pas le même sens qu'un baptême collectif à la témoin de Jéhovah), ils s'inscrivent dans la foulée de Vatican II, c'est-à-dire dans un esprit de compréhension, de largeur de vue peu ordinaire avec des gens différents de culture mais ayant un véritable sens profond de l'objectif communautaire d'une assemblée chrétienne. J'admets que l'adaptation aux baptêmes communautaires ne

se fera pas en un clin d'oeil, mais par votre écrit vous semblez blâmer toutes les équipes bénévoles de préparation au baptême, les célébrants, la cérémonie communautaire elle-même et pourquoi pas la validité même du baptême. Heureusement comme je le pense votre désir empressé d'avoir un 13e enfant peut suppléer par défaut et à la limite au baptême de désir...

Bien sûr, rien n'est loin d'être parfait dans notre société (*Le déclin de l'Empire américain*) mais à fortiori ceux qui ont une «grosse» famille sont presque «condamnés» à la perfection... Qu'il plaise au Seigneur et à saint Jean le Baptiste de vous donner la grâce nécessaire pour y arriver. ●

**René Raymond
La Pocatière**

Abandonnez les sciences maléfiques!

Ce matin, 23 avril 1987, je lis en page B-7, ce titre «Cinq têtes nucléaires par jour».

Qui fait encore attention à la fable écrite dans la Genèse concernant l'arbre de la science du bien et du mal? On dit qu'Eve s'est laissée tromper par les belles paroles, et qu'Adam n'a pas averti sa femme de se détourner de l'arbre de la science. C'est pourquoi, ils ont péché par témérité.

L'avenir aussi pourra nous dire si nous garderons notre deuxième paradis terrestre. En attendant, moi, la femme, je dis à l'homme de quitter des yeux ces sciences de malédictions et de ne pas se fier aux belles prévisions sifflées par le maître du mensonge au sujet des sciences nucléaires.

Que pensent-ils d'une réaction

en chaîne autour de la planète Terre, nos savants précheurs?

Il est encore temps de dépolluer notre planète! Misons juste et vrai. ●

Heureusement que Dieu confond les sages et qu'il donne la sagesse aux simples afin qu'ils puissent vous le dire à temps.

Heureusement que Dieu confond les sages et qu'il donne la sagesse aux simples afin qu'ils puissent vous le dire à temps.

Chrétiens catholiques, sommes-nous assez interpellants pour ceux et celles qui cherchent un sens à leur vie? Le temps est venu de témoigner de la foi qui nous anime comme dans les premières communautés chrétiennes.

Suzanne Charest Viau a démythifié la mort, elle a donné le témoignage d'une foi vivante. Elle a cru, maintenant elle voit. Tu es entrée dans cette nuée mystérieuse,

**Liliane Labbé
St-Augustin Sud**

amoureuse, remplie de douceur, de lumière, de paix et de tendresse.

Je rends hommage à ma mère. J'avais dix ans quand elle est partie pour la Vie éternelle. Elle m'a donné son héritage: sa foi. Et passe la vie, un livre à lire pour tous. ●

**Lorraine Leblond
Beauport**

L'Armée

(Lettre à l'Eglise)

Chers amis, comme j'ai envie de vous crier: j'ai pitié de vous, plutôt je vous dis: je vous aime. J'ose avancer: pardonnez-leur car ils ne savent...! avec toute cette tendresse divine qui m'anime, laissez-moi vous parler au nom de la simple morale «innée» au coeur humain. Depuis l'origine cette science divine enseigne le bien à faire et le mal à éviter. De grâce, un seul de nous (adulte) laisse l'autre libre de l'é-

Fameuse tête de linotte

L'un des plus grands docteurs de l'Eglise, et j'en passe...disent ses fidèles.

La seule réalité valable concernant Marie-Paule est bien celle déclarée par sa mère: «Tête de linotte», (*Vie d'amour*, Vol. I, page 26), confirmée par Marie-Paule elle-même: «cette tête de linotte, c'est moi». (Vol. I, page 27)

Pour ma part, je déplore avec chagrin que cette dame réussisse à envouter tant de bonnes âmes et à les entraîner avec elle dans l'hérésie.

Que le Seigneur prenne en pitié cette pauvre femme...

Si cette dame croit réussir à fonder sa nouvelle «Eglise de l'Immaculée» en usurpant les droits du Rédempteur et ceux de sa Mère; si elle prétend être capable d'écraser l'Eglise de Jésus-Christ avec ses «nouvelles réalités», elle est dans l'illusion et dans l'erreur.

Madame Giguère, vous paraissez triompher, vous criez «Victoire», mais attention...! Les esprits révoltés font toujours face un jour à celui qui brisa la première révolte dans le ciel... Le «Quis ut Deus» de saint Michel a toujours raison du «Non serviam».

**Colette Villemure
Lévis**

couter, comme Dieu se fait libre face à chacun. Qui sonde les coeurs? Et l'Eglise a-t-elle droit de faire des lois? Alors que la loi divine est donnée depuis le commencement!

Notre race humaine a dérogé depuis longtemps de la volonté divine, toutefois Dieu a continué à donner son soleil à tous, pareillement.

(...) Ne condamnons pas les autres, jugeons-nous bien, avant tout! Offrons toujours notre affection divine aux autres... Vous avez dû deviner que j'aime signaler vos gestes actuels concernant «l'armée de Marie». Voilà... Mgr M. Roy dit «oui». Voici Mgr Machon dit «non». Peut-on se fier à une Eglise divisée? Pourquoi l'Eglise (les élites) craint-elle son public? Il est dit: il y a toujours plus pur que nous! Que celui qui est sans péché lui lance la première pierre.

De toute façon, Marie ne sera jamais désarmée ni son oeuvre qu'elle exerce par les pas compliqués-es. L'Eglise (tête) a déjà avoué qu'elle a commis des erreurs! ●

Notre race humaine a dérogé depuis longtemps de la volonté divine, toutefois Dieu a continué à donner son soleil à tous, pareillement.

(...) Ne condamnons pas les autres, jugeons-nous bien, avant tout! Offrons toujours notre affection divine aux autres... Vous avez dû deviner que j'aime signaler vos gestes actuels concernant «l'armée de Marie». Voilà... Mgr M. Roy dit «oui». Voici Mgr Machon dit «non». Peut-on se fier à une Eglise divisée? Pourquoi l'Eglise (les élites) craint-elle son public? Il est dit: il y a toujours plus pur que nous! Que celui qui est sans péché lui lance la première pierre.

De toute façon, Marie ne sera jamais désarmée ni son oeuvre qu'elle exerce par les pas compliqués-es. L'Eglise (tête) a déjà avoué qu'elle a commis des erreurs! ●

De toute façon, Marie ne sera jamais désarmée ni son oeuvre qu'elle exerce par les pas compliqués-es. L'Eglise (tête) a déjà avoué qu'elle a commis des erreurs! ●

De toute façon, Marie ne sera jamais désarmée ni son oeuvre qu'elle exerce par les pas compliqués-es. L'Eglise (tête) a déjà avoué qu'elle a commis des erreurs! ●

De toute façon, Marie ne sera jamais désarmée ni son oeuvre qu'elle exerce par les pas compliqués-es. L'Eglise (tête) a déjà avoué qu'elle a commis des erreurs! ●

De toute façon, Marie ne sera jamais désarmée ni son oeuvre qu'elle exerce par les pas compliqués-es. L'Eglise (tête) a déjà avoué qu'elle a commis des erreurs! ●

De toute façon, Marie ne sera jamais désarmée ni son oeuvre qu'elle exerce par les pas compliqués-es. L'Eglise (tête) a déjà avoué qu'elle a commis des erreurs! ●

De toute façon, Marie ne sera jamais désarmée ni son oeuvre qu'elle exerce par les pas compliqués-es. L'Eglise (tête) a déjà avoué qu'elle a commis des erreurs! ●

De toute façon, Marie ne sera jamais désarmée ni son oeuvre qu'elle exerce par les pas compliqués-es. L'Eglise (tête) a déjà avoué qu'elle a commis des erreurs! ●

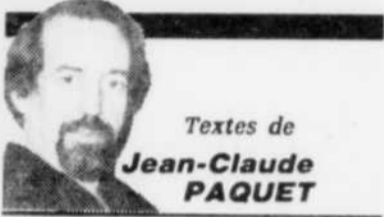
De toute façon, Marie ne sera jamais désarmée ni son oeuvre qu'elle exerce par les pas compliqués-es. L'Eglise (tête) a déjà avoué qu'elle a commis des erreurs! ●

De toute façon, Marie ne sera jamais désarmée ni son oeuvre qu'elle exerce par les pas compliqués-es. L'Eglise (tête) a déjà avoué qu'elle a commis des erreurs! ●

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Chirurgie transurétrale pour la résection de la prostate Le couplage d'une caméra au bistouri facilite l'opération

♦ La chirurgie transurétrale pour la résection de la prostate est une intervention décrite depuis plus d'une quarantaine d'années dans la documentation médicale et elle est régulièrement pratiquée par la plupart des urologues. C'est une chirurgie qui ne nécessite donc pas d'incision abdominale puisqu'elle est faite «par les voies naturelles», comme on dit dans le langage populaire.



Textes de
**Jean-Claude
PAQUET**

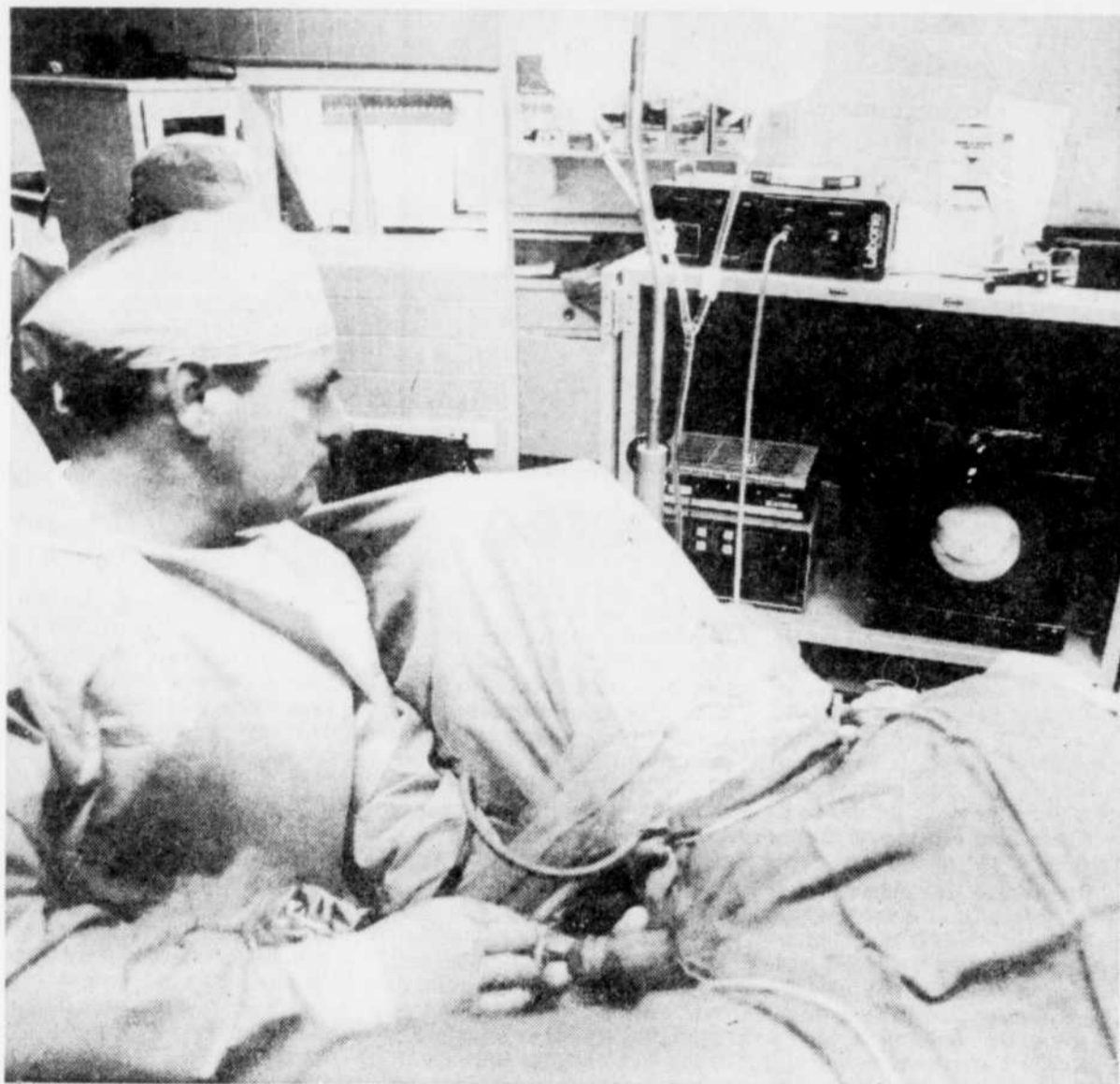
Le Dr Claude LeMay, urologue de l'hôpital du Christ-Roi, a cependant apporté une touche personnelle à la technique, en ce sens qu'il a couplé une caméra au résectoscope (l'instrument opératoire qui permet de réséquer la prostate), de telle sorte qu'il peut observer le cheminement de son instrument sur un appareil de télévision, et utilise d'autre part une irrigation vésicale continue, ce qui lui permet de réaliser en une quinzaine de minutes une intervention qui met habituellement environ une heure.

La réduction du temps opératoire, explique le Dr LeMay, permet d'utiliser beaucoup moins d'irrigation, soit environ 10,000 cc d'eau au lieu de 30,000 cc approximativement, ce qui réduit d'autant les chances de dilution du sang, et partant, les dangers d'augmentation de la pression veineuse ainsi que de la baisse du sodium sanguin.

Le Dr LeMay procède également à une injection d'épinéphrine dans la glande et la capsule prostatiques, ce qui provoque une contraction artérielle et réduit les pertes de sang. Ceci assure en même temps une meilleure visibilité du champ opératoire.

L'intervention

Après avoir lubrifié le passage pénién, le chirurgien introduit le résectoscope dans l'urètre jusqu'à la prostate. L'instrument est muni d'un couteau creux, circulaire, et muni d'une source lumineuse. Le couteau baigne dans l'eau d'irrigation maintenue à la température



Le résectoscope (ce bistouri expressément conçu pour ce type d'opération) étant muni d'une caméra, le chirurgien peut suivre à la télévision l'action du couteau qui résèque le tissu hypertrophié de la prostate par l'action d'un courant électrique.

L'ÉQUIPE: Pour cette intervention de prostatectomie transurétrale pratiquée sur M. Emilien G., de Québec, le 26 mai, à l'hôpital du Christ-Roi de ville Vanier, le Dr Claude LeMay, urologue (ci-dessus), était assisté du Dr Claude Nazon, urologue haïtien, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Port-au-Prince, et présentement en visite au Canada. L'anesthésie était assurée par le Dr Henri Joncas, et les soins infirmiers, par Mmes Claudine Alain et Suzanne Samson, ainsi que par MM. Jean-Claude Delaunier et Jean-Paul Picknell.

du corps et coupe le tissu hypertrophié de la prostate par l'action d'un courant électrique. Les fragments tombent dans la vessie avec l'eau d'irrigation, et comme le chirurgien utilise un système d'irrigation continue, les fragments sont expulsés à la fin de l'intervention avec un siphon.

L'intervention peut être faite sous anesthésie générale, selon que le patient en exprime le désir, mais dans la plupart des cas, on utilise l'anesthésie régionale, c'est-à-dire la péridurale ou la ra-

chidienne. Cette dernière insensibilise totalement la partie inférieure du corps pour une durée de 90 minutes environ, de sorte que le patient ne sent absolument rien pendant l'intervention.

Quand la résection est terminée, le chirurgien place une sonde dans la vessie du patient, qui sera enlevée trois jours plus tard et, normalement, le patient peut rentrer chez lui quatre ou cinq jours après l'intervention.

Cette intervention, faut-il le

préciser, ne vise pas à prévenir un cancer de la prostate, mais bien à dégager les cellules hypertrophiées de la glande qui gênent le flot urinaire.

L'intervention peut d'ailleurs être pratiquée même pour un cancer de la prostate, mais dans le but de normaliser la fonction urinaire. En d'autres termes, cette chirurgie transurétrale ne remplace pas l'intervention de prostatectomie radicale qui peut être pratiquée par voie abdominale pour les cancers de la prostate. ●



Sur l'écran, on aperçoit le mouvement du couteau qui résèque la prostate. Grandeur nature, ce couteau a moins de 5 millimètres de diamètre (un quart de pouce).

L'hypertrophie de la prostate affecte près de 40% des hommes après l'âge de 60 ans

♦ L'hypertrophie bénigne de la prostate est un problème qui affecte près de 40 pour 100 des hommes après l'âge de 60 ans, mais qui peut également se manifester plus tôt. La moitié environ des hommes atteints de cette lésion en ressentiront des symptômes ou des inconvénients. Tous les cas n'ont pas besoin d'être traités chirurgicalement, mais la résection transurétrale de la prostate est une intervention très fréquente en urologie.

En général, explique le Dr Claude LeMay, urologue de l'hôpital Christ-Roi, de Ville de Vanier, le problème est provoqué par la fibrose ou une tumeur bénigne, mais dans un nombre plus restreint de cas (un cas sur cinq environ), il peut aussi être attribuable à un cancer de la prostate.

Et quels sont les symptômes de cette maladie appelée hypertrophie bénigne de la prostate? Les premiers sont la difficulté d'uriner, le besoin fréquent d'uriner et le besoin de se lever la nuit pour uriner. Il peut aussi arriver que l'on décèle la présence de sang dans l'urine, l'hématurie (présence de sang dans l'urine) étant causée par la congestion des lobes de la prostate. ●

Ces symptômes sont attribuables au rétrécissement de l'urètre causé par l'hypertrophie de la glande, lequel peut provoquer une stagnation de l'urine résiduelle dans la vessie et causer des infections aux conséquences parfois sérieuses.

Si l'obstruction urinaire persiste, explique l'urologue, la vessie se dilate et s'affaiblit, l'urine s'accumule et dilate les uretères (les voies urinaires qui vont du rein à la vessie), et peut aussi léser gravement les reins et provoquer des complications infectieuses.

Le traitement de cette anomalie urinaire est chirurgical et connu sous le nom de résection transurétrale de la prostate.

À la question de savoir si cette intervention peut provoquer l'impuissance, le Dr LeMay dit en badinant que l'intervention ne rendra pas à un homme de 20 ans, mais que l'expérience semble indiquer qu'un patient sur 10 environ note une légère diminution de sa capacité érectile.

Au sujet d'une possible récurrence de l'hypertrophie de la prostate, l'urologue précise qu'on observe des obstructions récidivantes dans trois pour 100 des cas seulement. ●

LA MÉDECINE APPRIVOISÉE

Chez l'adulte, toute otalgie (douleur à l'oreille) n'est pas nécessairement une otite

«Docteur, j'ai mal à l'oreille, je dois faire une otite.» Hé bien, rien n'est moins sûr, surtout si c'est un adulte qui a parlé. L'otalgie (douleur à l'oreille) peut en effet provenir de sources aussi diverses que le larynx, l'arrière du cou ou la glande thyroïde! Ses causes s'étendent de la banale hypersensibilité au cancer, ce qui en fait un symptôme à ne pas négliger, surtout s'il a tendance à persister.

par le docteur Serge FISET
(collaboration spéciale)

L'otalgie c'est un peu comme le mal de dent, lorsqu'on consulte, la douleur est souvent disparue... Il est toutefois généralement possible pour le médecin d'établir un diagnostic malgré tout grâce à un questionnaire précis et un examen soigneux de l'oreille... de la tête et du cou. Les différentes structures de l'oreille, soit le pavillon, le canal auditif externe et l'oreille moyenne, peuvent évidemment causer une otalgie. On parle alors d'otalgie primaire parce qu'il y a une cause locale. L'infection et les variations de pression de l'oreille moyenne sont des causes fréquentes de douleur à l'oreille, spécialement chez l'enfant. Bien entendu, les traumatismes locaux sont responsables aussi d'otalgie primaire (vous avez déjà eu les oreilles gelées?) de même que, mais plus rarement, le cancer de cette région.

Beaucoup de personnes possèdent des conduits auditifs externes (canal amenant les vibrations sonores jusqu'au tympan) doués (!) d'une grande sensibilité. Cela n'est pas dangereux, mais il est préférable pour ces personnes de bien se couvrir les oreilles en cas d'exposition au vent et au froid, ou encore de se mettre des ouates dans les oreilles.

La névralgie du canal auditif peut aussi causer des douleurs très vives à l'oreille, généralement de très courte durée. On ne traite cette condition que si les épisodes sont fréquents ou encore très sévères. On peut également trouver la cause d'une otalgie dans une autre partie de la tête ou du cou. On parle alors d'otalgie secondaire puisque la cause est extérieure à l'oreille elle-même. Pour comprendre ce fait, il faut savoir que les sensations provenant du canal auditif sont véhiculées par une multitude de petites fibres nerveuses. Ces fibres appartiennent en même temps à différents nerfs crâniens innervant la tête et le cou.

Si une douleur est provoquée dans une région reliée par des fibres nerveuses au canal auditif, elle pourra être ressentie également dans l'oreille et on parlera de douleur irradiée. Ces types de connexions expliquent aussi pourquoi certaines personnes éternuent ou toussent lorsqu'on exa-

mine leurs oreilles à l'aide d'un otoscope.

Diagnostic complexe

Les otalgies secondaires sont fréquentes, elles comptent pour plus de 50 pour 100 des douleurs à l'oreille chez l'adulte. Les infections dentaires, spécialement des molaires, sont souvent en cause, de même que les troubles de l'articulation de la mâchoire. Les douleurs musculaires ou arthritiques en provenance du cou peuvent aussi irradier à l'oreille. Des infections ou autres lésions de la gorge, des amygdales, du larynx, de la thyroïde, de la langue et des sinus sont également responsables d'otalgie.

Comme vous pouvez le constater, le diagnostic d'une otalgie s'avère parfois être une tâche complexe et ce n'est certainement pas le temps de porter un auto-diagnostic. Vous devriez consulter votre médecin si vous souffrez d'une otalgie importante ou qui s'aggrave, plus particulièrement si vous êtes fumeur ou si vous consommez de l'alcool régulièrement, ou encore si vous avez aussi de la difficulté à avaler. Ces symptômes évoquent immédiatement la possibilité d'un cancer sous-jacent, particulièrement si l'otalgie ne concerne qu'une seule oreille. Votre médecin vous dirigera sans doute alors à un spécialiste pour des examens complémentaires. ●



L'otoscope est l'instrument qui permet d'examiner l'intérieur de l'oreille.

Collaboration spéciale, François St-Maurice

SURVOL



Bien protégés par leur peau épaisse, les hippopotames de Granby ne craignent nullement leurs 100,000 «collègues» insectes exposés depuis peu au jardin zoologique. Surtout que ces insectes-là sont particulièrement inoffensifs alors qu'ils sont... sagement épinglés, et exposés à l'Insectarium!

Une nuée d'insectes sur Granby

Une nuée de 100,000 spécimens d'insectes, d'arthropodes, de papillons, de coléoptères envahit le jardin zoologique de Granby. Les visiteurs du zoo de Granby pourront voir une collection privée de 100,000 insectes, appartenant à Georges Brassard, un notaire qui a parcouru le monde pour bâtir sa collection. A l'intérêt de l'Insectarium de Granby s'ajoutent les animaux du zoo, les fleurs, les couleurs, etc.

Analyseur biochimique

Le premier appareil à haute performance, conçu et fabriqué au Canada, pour l'analyse du sang s'appelle l'analyseur biochimique Concept 2000. Fruit de la collaboration de plusieurs organismes publics dont le CRIQ, l'analyseur a une cadence analytique peu commune. A toutes les 45 secondes, un porte-cuvettes entre dans l'appareil et un autre en ressort. Cela tient au fait que les concepteurs, Equipement Moniteur inc. de Saint-Eustache, ont intégré dans l'appareil plusieurs innovations reliées à l'utilisation de 14 spectrophotomètres, de fibres optiques, d'un système de distribution de réactifs chimiques tout à fait unique où l'utilisation d'une seule pompe par réactif élimine tout danger de contamination. Des étiquettes-codes à barres, fournies par le fabricant, permettent d'identifier les échantillons et les analyses sans aucune transcription, éliminant ainsi les possibilités d'erreurs. Une gamme de logiciels rend plus facile l'interprétation des résultats des prises de sang soumises à l'analyse.

Fabrication en mode flexible

Le laboratoire du CRIQ de Montréal sera un haut lieu de démonstration de fabrication en mode flexible. Les responsables complètent l'installation d'ordinateurs, de robots, de machines de toutes sortes qui ont pour but de montrer aux manufacturiers comment ils peuvent automatiser la production en grande série. Ce sont les technologies de fabrication d'avant-garde qu'on veut propager dans les entreprises en adaptant aux besoins les recherches et le développement. Les travaux sont appuyés par l'Association des manufacturiers canadiens, le Groupement québécois des entreprises et l'Association canadienne des manufacturiers de plastique. Parmi les recherches en cours sur l'automatisation des procédés, il y a le cas de la manutention automatique. Les chercheurs tentent d'adapter un petit véhicule électrique guidé par les rayons infrarouges au transport à l'intérieur d'une chaîne de production. Dans certaines usines, il existe déjà des véhicules robotisés qui reçoivent leurs instructions sur le chemin à suivre par exemple à partir de dispositifs installés au sol. Les chercheurs du CRIQ pensent que le véhicule programmable en développement pourra recevoir ses ordres à partir de réflecteurs à infrarouges placés au plafond de l'usine.

L'ACFAS et le libre-échange

Les Cahiers scientifiques (nos 50 et 51) publiés par l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences portent sur le libre-échange et l'autonomie politique et le libre-échange et ses aspects socio-économiques. Il s'agit d'un important dossier sur le libre-échange canado-américain, une entente commerciale que le gouvernement Mulroney négocie et qui aura de nombreuses répercussions. Un grand nombre d'auteurs expriment leurs vues dans ces deux cahiers. Le Cahier scientifique 52 de l'ACFAS est une étude du développement international au Canada.

Les enfants et les petits bonshommes de la télévision

La moitié des 24 heures hebdomadaires que les jeunes de deux à 12 ans consacrent en moyenne à l'écoute de la télévision est réservée aux dessins animés. Selon une recherche d'Andrée Turcotte, de l'Université d'Ottawa, les dessins animés contribuent leurs vues dans ces deux cahiers. Le Cahier scientifique 52 de l'ACFAS est une étude du développement international au Canada.

Des filets de morue conservés pendant 28 jours

Chantal Thibault, de l'Institut Armand-Frappier, a montré que l'action sante et pénétrante des rayons gamma est un moyen intéressant de retarder la détérioration par les microbes des filets de morue frais conservés à 4 degrés C. On a gardé ces filets pendant 28 jours. L'irradiation aurait une action bénéfique sur la qualité et la durée de conservation.

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Centre de recherches alimentaires de St-Hyacinthe Un centre «transparent» sujet à devenir attraction touristique

Beau comme un coeur, plein de chaleur dans son architecture et dans son aménagement, bien équipé, fort du savoir de ses 62 chercheurs dont 28 détiennent un doctorat, le Centre de recherches alimentaires d'Agriculture Canada à Saint-Hyacinthe ouvre officiellement ses portes le 5 juin. Il aura coûté \$40 millions.

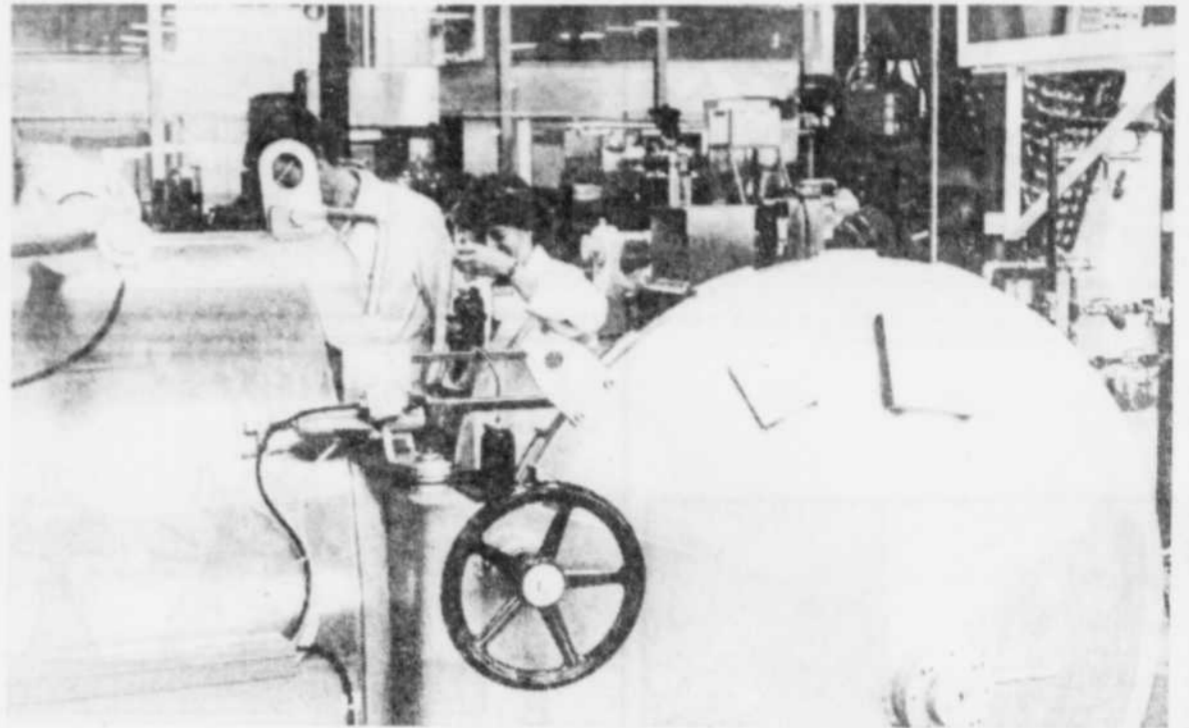


Textes de Claude TESSIER

Premier du genre au Canada, il figure déjà parmi les plus importants au monde dans le domaine de la transformation industrielle des aliments et de boissons. L'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne, qui relève des Nations unies, le reconnaît en y dirigeant déjà pour des stages des chercheurs de Corée, de Roumanie et du Japon.

Il est situé sur le campus de la haute technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe, dans une des régions du Canada où il y a la plus forte concentration d'instituts de recherche et d'enseignement et d'usines de production d'aliments et de boissons.

Il sera au service de l'industrie alimentaire canadienne, spéciale-



Le Centre de recherches alimentaires de Saint-Hyacinthe comprend de nombreux laboratoires. Les murs sont presque tous de grandes surfaces vitrées de sorte que les visiteurs pourront y voir tout ce qui s'y passe.

ment celle du Québec, car la région de Guelph, en Ontario, aura aussi son centre. On y créera de nouveaux produits, de nouveaux équipements et on mettra au point de nouveaux procédés dans le domaine des produits laitiers, des viandes, des fruits et légumes,

des oeufs et des boissons. Au Canada, la transformation industrielle des aliments et des boissons est une affaire de \$42.5 milliards par an.

Pour y parvenir, on a par exemple équipé le centre d'un extracteur de fluide surper-critique

dans lequel un gaz est poussé à l'état liquide pour en faire des extractions, pour le ramener ensuite à l'état gazeux. On y trouve un appareil à résonance magnétique unique au monde, une sorte de tomographe qui servira à l'observation des réactions des produits chimiques. Il y a aussi une colonne à essence unique qui servira à créer des superconcentrés.

Le Centre de recherches alimentaires de Saint-Hyacinthe comprend de nombreux laboratoires. Quelques-uns sont spécialisés pour les fromages, les viandes et les légumes. Son directeur et concepteur, M. René Riel, l'a voulu ouvert. Ainsi, les murs sont presque tous de grandes surfaces vitrées de sorte que les visiteurs pourront y voir tout ce qui s'y passe. Ce centre sera sans doute le plus couru au plan du tourisme scientifique.

Avec ses aires ouvertes, a déclaré au SOLEIL M. René Riel, l'initiateur au Canada des programmes de science et de technologie des aliments notamment à l'université Laval, nous avons voulu mettre fin à l'isolement entre ses utilisateurs, entre les chercheurs, leurs techniciens et les autres collaborateurs.

«En recherche, dit-il, les gens doivent travailler ensemble et, de nos jours, partager des équipements sophistiqués et parfois très coûteux. Les équipements sont souvent et rapidement défectueux. Le partage permet un renouvellement plus fréquents.

La recherche dans l'alimentation implique la salubrité du personnel et des lieux. On y trouve donc des robinets électroniques. Les usagers n'ont qu'à présenter les mains sous les robinets qui sont sans levier. Ils entrent automatiquement en marche et s'arrêtent automatiquement en retirant les mains. Ils ont coûté cher mais l'économie d'énergie parce qu'ils ne coulent pas pour rien amortira les coûts en deux ans.

On y trouve des usines pilotes spécialisées dans le génie alimentaire, la biotechnologie, l'extraction des arômes et la fabrication des fromages. Il y a une usine pilote polyvalente, un irradiateur, 40 chambres à atmosphère contrôlée, 10 bureaux-laboratoires industriels à haute sécurité (les secrets) et un système de traitement informatique.

Un printemps marqué par l'inauguration de 8 nouveaux «temples» de la recherche

L'inauguration officielle de huit centres de recherches importants en moins de deux mois marque le début d'un nouveau printemps en science et en technologie au Québec.

Représentant des immobilisations de \$250 millions venues surtout du gouvernement fédéral, ces nouveaux temples de la recherche, du développement et du partage du savoir répondent à une longue attente. Les chercheurs sont maintenant à l'oeuvre pour la plupart dans les nouveaux locaux.

Ces centres et des instituts regroupent des esprits créateurs et des équipements sophistiqués que l'on dit vouloir être au service de la population et des industries. On les retrouve dans des domaines de pointe comme la biotechnologie, les sciences de la mer, les technologies électrochimiques, l'informatique, la recherche alimentaire et la recherche industrielle. L'optique dans la région de Québec reste à venir pour 1988.

L'Institut de recherche en biotechnologie de Montréal (\$61 millions) veut sonder les secrets les plus intimes et les plus complexes de la vie elle-même, celle des micro-organismes. L'institut relève du Conseil national de recherche du Canada.

Par les biotechnologies, technologies qualifiées de stratégiques présentement à travers le monde, on veut mettre les «petits microbes» au service de l'homme comme ils le sont déjà dans différents domaines. Cette fois, on regarde du côté de l'application du génie génétique à l'étude du système immunitaire de l'homme, et des luttes biologiques pour remplacer les luttes chimiques.

À Montréal, le Centre de recherche industrielle du Québec offre de nouveaux locaux (\$40 millions) dans lesquels les chercheurs vont tenter de donner le coup de pouce à l'automatisation des industries.

Le gouvernement du Québec vient de souscrire \$18 millions dans le Centre de recherche informatique de Montréal regroupant les quatre universités de la métropole et une dizaine d'entreprises. L'accent est mis sur la R & D dans le domaine de l'informatique et de l'intelligence artificielle.

À Saint-Hyacinthe, le Centre de recherches alimentaires d'Agriculture Canada (\$40 millions) se veut au service de l'industrie alimentaire canadienne pour le développement et la transformation des aliments.

Les chercheurs en science de la mer trouvent un nouveau toit à l'Institut Maurice-Lamontagne (\$44 millions), non loin de Mont-Joli. On y fait de la recherche sur les pêches, l'océanographie et l'hydrographie. On y trouvera un jour 250 personnes.

À Montréal, le Centre d'irradiation du Canada (\$6.3 millions) entend faire la promotion de la technologie de l'ionisation. En particulier, on veut faire comprendre que l'irradiation en particulier est sans danger dans le secteur agro-alimentaire et pour le traitement des eaux usées notamment. On y trouve 10 chercheurs. Il est le fruit de la coopération d'Énergie Atomique du Canada et de l'Institut Armand-Frappier.

À Shawinigan, 38 personnes dont 15 chercheurs se retrouvent au nouveau laboratoire d'Hydro-Québec, le Laboratoire des tech-

nologies électro-chimiques et des électro-technologies. À la fin de 1988, il y aura 50 personnes. Leur secteur d'activité sera l'hydro-gène, les procédés électrometallurgiques et électrochimiques, la mise au point et l'évaluation d'accumulateurs et l'électrolyse.

À Berthier, on a inauguré le Centre de semences forestières (\$5.4 millions). Ce n'est pas un centre de recherches proprement dit. On y trouve un usine de traitement, des séchoirs et des chambres froides. Ce centre très moderne, où les recherches ne sont pas nécessairement exclues, est une réserve de 12 milliards de graines viables de résineux qui serviront au reboisement des forêts.

Quant à l'Institut d'optique de Québec, les travaux de construction sont en cours à Sainte-Foy et accueillera ses premiers chercheurs dans leurs laboratoires au début de 1988. Quelques-uns sont déjà au travail à l'université Laval. La photonique ou ce qui est relié à la lumière fera l'objet de recherches.

À Sainte-Foy, \$18 millions de dollars servent au réaménagement et à l'agrandissement du Centre de foresterie des Laurentides. Les travaux sont en cours et en novembre, les chercheurs auront tous réintégrés leurs nouveaux locaux.

Dans le domaine de la recherche agricole, le Collège MacDonald qui relève de l'université McGill a procédé à l'inauguration d'une étable que l'on dit la plus moderne en Amérique du Nord. Dans cet établissement de \$4 millions on y fera de la recherche sur le bétail.

Le vaisseau spatial Terre accueillera son cinq milliardième passager dans quelques semaines

Le cinq milliardième passager prendra place à bord du vaisseau spatial Terre dans quelques semaines. C'est un événement intéressant que le démographe français de réputation mondiale Alfred Sauvy a commenté au cours d'une récente entrevue au SOLEIL.

Q. Quelles réflexions vous suggère l'actualité démographique?

R. Je regrette de ne pas être ce passager. Ça me permettrait d'avoir une espérance de vie plus grande que la mienne. Il est difficile de déterminer effectivement le cinq milliardième humain. Nous avons vécu l'expérience lors du 50 millionième Français. Devant la série de conditions exigées (ni fils ou fille de prostitué, ni communiste, ni ci, ni ça), on a estimé préférable de le désigner. Dans le cas présent, il vaut mieux que ce soit un pays sous-développé; ça vaudra mieux pour le moral.

Q. Doit-on fêter l'événement?

R. Les nombres ronds, c'est conventionnel. Tout de même, ça mérite de fêter pour montrer qu'il n'y a pas de honte, il n'y a pas cette peur morbide qu'il y avait il y a quelques années de l'accroissement de la population. Elle peut augmenter encore dans le monde sans difficulté, je ne dis pas dans tous les pays, mais à l'échelle mondiale, il y a encore des ressources considérables.

Q. Le prochain quart de siècle?

R. Il sera dramatique en Europe parce qu'il n'y aura pas assez de jeunes pour payer les retraites, les caisses seront en déséquilibre. Le moins dur des moyens sera l'allongement de l'âge de la retraite. L'immigration sera une autre ressource.

Q. Et la publication de votre prochain ouvrage?

R. Nord-sud dans 30 ans traite de ces questions. L'éditeur a fait

changer le titre en Sud-nord dans 30 ans à cause de l'émigration aussi bien à travers la Méditerranée que du Mexique aux États-Unis. Il y a effondrement de la natalité en Espagne, en Italie et en Allemagne. Chose curieuse que je n'explique pas, ce sont trois anciennes dictatures. Une coïncidence? Peut-être. Le Portugal suit la même voie.

Q. Et la Chine?

R. C'est le seul pays au monde à avoir planifié sa population un siècle à l'avance. Ils ont d'excellents démographes. Il se passe malheureusement cette chose grave qu'on tue les filles dans les campagnes parce que c'est mal vu si c'est une fille au lieu d'un garçon.

Q. Et le génie génétique?

R. On est encore loin du changement et du choix des sexes. Cela ne donnera pas des changements dé-

mographiques forts, du moins en France. Il n'y a pas de préférence garçon ou fille. Dans les pays musulmans en particulier, ça peut avoir une importance en défaveur des filles. L'effondrement de la natalité dans les pays du nord va causer de graves crises, dans l'Italie et l'Espagne notamment. La démographie et les tables de survie donnent des prévisions très sûres sur ces questions.

Q. Et le cas du sida?

R. En démographie, on ne peut pas prévoir les accidents. Le sida est un dont les contours ne sont pas bien connus, qui peut changer si on découvre un vaccin.

Il a de bons démographes au Canada, notamment à l'Université de Montréal, dit M. Alfred Sauvy qui, vu son âge avancé, en est à son dernier voyage au Canada.



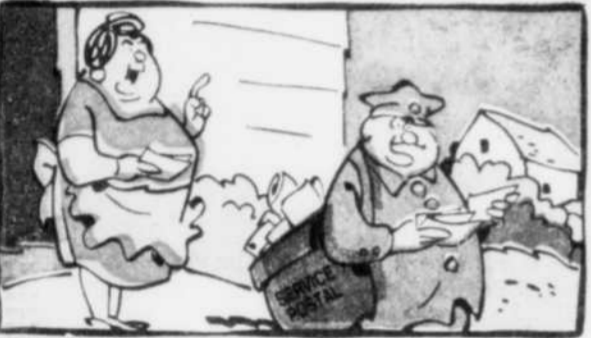
Le Soleil, Jacques Deschênes

Selon le démographe français Alfred Sauvy, le prochain quart de siècle sera dramatique en Europe parce qu'il n'y aura pas assez de jeunes pour payer les retraites.

LES B.D. DU SOLEIL



Les rapports qu'a entretenus ma cliente avec le ministre sont beaucoup trop personnels pour qu'elle en discute avec qui que ce soit... sauf dans son livre, bien sûr.



Je n'ai aucune objection à payer 36c pour un service de 1re classe. Ce qui m'ennuie, c'est d'avoir à payer 36c pour un service de deuxième classe.

Blondinette



Le juge s'en vient. Je m'empresse d'incorporer mon ingrédient supersecret.



À votre tour, jeune homme...



Ahhh!



GULLP!



AU SECOURS!!



Et voici le gagnant du 1er prix. Je n'y comprends rien.

PEANUTS ET LE BON VIEUX Charlie Brown



Je n'en peux plus! Ow! Ooo! Ow!

Lorsque tu as froid aux mains, tu souffles dessus...

Il s'agit de ma tête! Comment veux-tu que je me souffle sur la tête!!

Ouf! Fiou! La crème glacée coule sur ton chandail...

HAGAR L'HORRIBLE par Dik Browne



CHOMP!

Est-ce que cette pièce est bonne?

CHOMP!

CHEW CHEW CHEW

CHOMP!

Délicieuse.

Micronette par Walt Disney's



J'ai entendu dire que ce M. Leriche était un véritable génie! J'espère que je lui ferai bonne impression.

Est-ce que votre patron est aussi jeune qu'on le dit?

Oh, oui! M. Leriche est un jeune homme très dynamique! Vous vous entendrez très bien avec lui.

Mais il a des rendez-vous tout l'avant-midi. Peut-être aimeriez-vous dîner avec lui?

Excellente idée!

D'ADELBERT par H. H. H.



LAC DES CYGNES

RAVO!

You-hou! Adelbert?

Qu'est-ce qu'il t'est arrivé?

LE COIN DU MINOU! David affirme que son chat «Toto» adore les cornichons. Il choisit les plus gros et passe des heures à les déguster!

Les Picrecafes par Hanna-Barbera's



Je crois que c'est l'après-midi le plus agréable que le club ait organisé jusqu'à présent!

De plus, nous avons tenu des conversations très stimulantes!

Oui, nous avons vraiment eu l'occasion de mettre en commun tous nos bavardages! Je n'en reviens pas encore de ce qui est arrivé à la bonne de Suzanne!

Moi non plus!

Mais c'est vraiment arrivé!

Je n'ai jamais dit le contraire, Véronique!

Eh bien! Puisque nous nous sommes si bien amusées ici aujourd'hui, je propose que nous recommandions dimanche prochain et que nous apportions un gâteau!

Terrain de golf, j'arrive!